



**UNIVERSITE D'ABOMEY – CALAVI**  
(UAC)

-----  
**FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**  
(FASHS)

-----  
**MASTER INTEGRATION REGIONALE ET DEVELOPPEMENT**  
(MIRD)

**Mémoire de Master II**

**OPTION : Développement Local**

Sujet :

**MICRO-CREDITS ET DEVELOPPEMENT LOCAL :  
UNE ANALYSE DES EFFETS A PARTIR DES  
ACTIONS DE LA CLCAM A DANGBO**

**Réalisé par :**

**Sébastienne R. GBASSI**

**Sous la direction de :**

**Abou-Bakari IMOROU**  
**Maître de conférences (DS-A/FASHS)**

**Membres du jury**

**Président : Expédit VISSIN, maître de conférences**

**Rapporteur : Abou-Bakari IMOROU, maître de conférences**

**Examineur : Charles Lambert BABADJIDE, maître de conférences**

**Soutenu le 06/03/2019**

**Note : 16/20**

**Mention : Bien**

*Année académique 2017-2018*

## SOMMAIRE

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	4
<b>LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES</b> .....	5
<i>Liste des tableaux</i> .....	7
<b>RESUME</b> .....	8
<i>Abstract (summary)</i> .....	8
<b>INTRODUCTION</b> .....	9
<i>Chapitre1 : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE</i> .....	11
<b>CHAPITRE 2 : APPROCHE METHODOLOGIQUE ET MONOGRAPHIE DE L'AIRE D'ETUDE</b> .....	20
<i>Chapitre 3 : MODE DE FONCTIONNEMENT DES CREDITS CLCAM ET USAGES FAITS PAR LES BENEFICIAIRES</i> .....	36
<b>CHAPITRE 4 : EFFETS INDUITS PAR LES CREDITS SUR LE NIVEAU DE VIE DES FEMMES</b> .....	54
<b>CONCLUSION</b> .....	58
<i>Références bibliographies</i> .....	60

## DEDICACE

- ✚ In mémoriam père, **Valentin GBASSI (gbav)** pour tous vos sacrifices, votre amour, votre rigueur dans l'éducation de votre progéniture et ta détermination à me voir évoluer; veuillez trouver dans ce modeste travail, le symbole vivant des multiples combats que vous avez menés pour la réussite de tous vos enfants.

## REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont à l'adresse du professeur **IMOROU Abou-Bakari**, qui a assuré l'encadrement de ce mémoire avec volonté et rigueur. Qu'il veuille trouver ici l'expression de ma profonde gratitude.

Au Docteur **AFFOMAÏ Mathias** pour sa disponibilité et son soutien moral.

A **tous les enseignants** qui m'ont encadrée depuis le cours primaire jusqu'à l'Université et à ceux du Département de Géographie et de l'Aménagement du Territoire en particulier ; qu'ils veuillent bien accepter cet hommage mérité pour leur dur labeur.

A mon oncle, **François AGBANGBATIN (fils de l'or)**, que j'appelle affectueusement papa et sans qui ma vie n'aurait pas de sens, pour tous ses sacrifices, son amour, sa rigueur dans l'éducation de sa progéniture et sa détermination à me voir évoluer; qu'il trouve dans ce modeste travail le symbole vivant des multiples combats qu'il a menés pour la réussite de ses enfants.

A ma mère, **Hounsihoué AGBANGBATIN**, pour son assistance, sa protection et ses conseils ; que ce travail soit pour elle un honneur et un réconfort. Je souhaite qu'il Puisse apporter assez de fruits pour honorer tes multiples souffrances.

A mon époux **ALOVOYEZE Hervé Damien** pour ton soutien, tes conseils et ta confiance, qui sont autant de preuves de notre engagement réciproque pour une vie de couple heureux.

A mes enfants **Hillary, Charbel et Pius**, puisse ce modeste travail leur servir de guide pour les exciter à faire de brillantes études.

A madame **DISSOU Immaculée** pour sa disponibilité et son soutien indéfectible.

A tout le personnel de la Mairie de Dangbo, de la CLCAM de Dangbo, de la Direction Régionale de la CLCAM/ Ouémé et aux bénéficiaires de crédits CEE de la CLCAM de la Commune de Dangbo.

A tous mes frères et sœurs, mes beaux- frères et mes cousins et cousines.

A tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de ce projet ; qu'ils trouvent, ici, le témoignage de notre reconnaissance.

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

<b>AC</b>	: Association de Crédit
<b>AGR</b>	: Activité Génératrice de Revenues
<b>APE</b>	: Association des Parents d'Elèves
<b>IFB</b>	: Institut Français Bénin
<b>CAEP</b>	: Crédit à Agriculture, à Elevage et à la Pêche
<b>CA</b>	: Chef d'Arrondissement
<b>CEE</b>	: Crédit Epargne avec Education
<b>CAPS</b>	: Crédits d'Achat des Produits et leurs Stockages
<b>CB</b>	: Chef de Brigade
<b>C/CPS</b>	: Chef du Centre de Promotion Sociale
<b>CEG</b>	: Collège d'Enseignement Général
<b>CLCAM</b>	: Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuel
<b>CO-</b>	: Coordination de l'Alphabétisation
<b>ALPHA</b>	
<b>CV</b>	: Chef du Village
<b>CVC</b>	: Compétence de Vie Courante
<b>CQ</b>	: Chef du Quartier
<b>EM</b>	: Ecole Maternelle
<b>FECECAM</b>	: Faîtière des Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel
<b>FASHS</b>	: Faculté des Sciences Humaines et Sociales
<b>GF</b>	: Groupement Féminin
<b>GS</b>	: Groupe de Solidarité
<b>GV</b>	: Groupement Villageois
<b>IEC</b>	: Information Education Communication
<b>IFB</b>	: Institut Français du Bénin
<b>IMF</b>	: Institution de Micro Finance
<b>IGATE</b>	: Institut Géographique et Aménagement du Territoire

<b>INSAE</b>	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
<b>MEMP</b>	: Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>PAGER</b>	: Projet d'Appui à la Gestion des Activités Génératrices de revenus
<b>RDR</b>	: Responsable du Développement Rurale
<b>ODD</b>	: Objectif du Développement Durable
<b>OMD</b>	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>UNACREP</b>	: Union Nationale des Caisses Rurales d'Epargne et de Prêt
<b>UCP</b>	: Union Communale des Producteurs
<b>UNESCO</b>	: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation (Organisation des Nations – Unies pour l'Education, la Science et la Culture)
<b>UNICEF</b>	: United Nations Children's Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)
<b>PDC</b>	: Plan de Développement Communal
<b>EPP</b>	: Ecole Primaire Publique
<b>PMI</b>	: petites et Moyennes Industries
<b>PME</b>	: Petites et Moyennes Entreprises

## Liste des tableaux

<i>Tableau I: synthèse des acteurs interrogés sur le terrain.....</i>	<b>21</b>
<i>Tableau II: Synthèse des centres de documentation et des informations obtenues .....</i>	<b>22</b>
<i>Tableau III : Liste des bénéficiaires appuyés .....</i>	<b>41</b>
<i>Tableau IV: Liste des localités de la Commune de Dangbo appuyées par la CLCAM et faisant le crédit CEE concernées par cette étude.....</i>	<b>42</b>
<i>Tableau V : Répartition des sujets enquêtés suivant leur niveau d'instruction.....</i>	<b>43</b>
<i>Tableau VI : Evolution du montant de crédit accordé par an avec le nombre de femmes appuyées par la CLCAM de 2013 à 2017 pour les 06 villages de Dangbo avec leurs 15 Associations de Crédits (AC) .....</i>	<b>48</b>
<i>Tableau VII : Répartition des enquêtés suivant l'évolution scolaire de leurs enfants durant les trois dernières années scolaires.....</i>	<b>51</b>
<i>Tableau VIII : Répartition des enquêtés suivant les activités exercées.....</i>	<b>52</b>

## RESUME

Plusieurs institutions de micro-finance ont pour objectif l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. Parmi ces institutions se trouve la CLCAM qui fait plusieurs types de crédits dont le Crédit Epargne avec Education (CEE). C'est pour analyser les effets induits par ce type de crédit de la CLCAM sur les conditions de vie des femmes dans la commune de Dangbo que la présente étude est effectuée.

Sur la base d'une approche qualitative et quantitative, cette étude a été menée grâce à un échantillonnage raisonné. Au total, 178 personnes ont été interrogées à l'aide des questionnaires et d'un guide d'entretien.

Au terme des recherches effectuées sur le terrain, il est à noter que les bénéficiaires, dans le souci de réaliser beaucoup de bénéfices et d'être en mesure de payer selon l'échéance de remboursement du crédit CEE, sont obligés d'utiliser leurs enfants filles comme main d'œuvre pour l'écoulement des produits. A cet effet, ces dernières abandonnent le système scolaire pour aider leurs mamans.

Aussi ces appuis ont-ils contribué à l'amélioration des conditions de vie des femmes bénéficiaires et à leur autonomisation. 64 % des femmes bénéficiaires investissent toute leur économie dans les différentes charges du foyer, pendant que 20% investissent leur économie dans l'alimentation alors que 16% ont déclaré investir leur économie dans la santé. Le crédit CEE peut rendre plus épanouies les femmes bénéficiaires s'il n'y avait pas la caution solidaire car cette caution solidaire entraîne le nivellement par le bas des femmes.

**Mots clés :** micro- crédit, effets, pauvreté, éducation, scolarisation, Dangbo.

## Abstract (summary)

Several institutions of microfinance have for objective the improvement of the conditions of life of the recipients. Among these institutions the CLCAM is, that makes several types of credits of which the Credit Saved with Education (EEC). It is to understand the effects misled by this type of credit of the CLCAM on the conditions of life of the women in the township of Dangbo that the present survey is done.

On the basis of a qualitative and quantitative approach, this survey has been led thanks to a reasoned sampling. To the total, 178 people have been interrogated with the help of the questionnaires and a maintenance guide.

To the term of the research done on the land, it is to note that the recipients, in the worry to achieve a lot of profits and to be able to pay according to the deadline of repayment of the EEC credit, are obliged to use their children girls as hand of œuvre for the out-flow of the products. To this effect, these last abandon the school system to help their moms.

Also these supports have they contributed to the improvement of the conditions of life of the beneficiary women and their autonomisation. 64% of the beneficiary women invest all their economy in the different loads of the home, while 20% invest their economy in the food whereas 16% declared to invest their economy in health. The EEC credit can make in full bloom the beneficiary women if there was not the interdependent guaranty because this interdependent guaranty entails leveling by the low of the women.

Key words: microphone - credit, effects, poverty, education, schooling,

## INTRODUCTION

Le développement local, processus de valorisation des ressources locales et ou importées, induit une croissance économique et requiert un minimum de consensus entre les différents partenaires socio-économiques (Etat, élus locaux, population, organisations de la société civile, secteur privé, partenaires techniques et financiers, etc.). Le développement local ne dépend pas seulement de la mise en œuvre de l'aide financière des pouvoirs publics mais également de la capacité des élus à rassembler, autour d'objectifs définis en commun et acceptés, les populations concernées. Ces dernières, pour mener à bien leurs activités à titre individuel et/ ou collectif, ont recours de plus en plus à la micro-finance. Le micro-crédit a été alors très tôt identifié comme un moyen efficace de lutte contre la précarité et l'exclusion sociale. Selon les Nations Unies, le micro-crédit est l'un des moyens pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ; ce qui explique le fait que l'année 2005 a été déclarée année internationale de micro-crédit. Elles encouragent les gouvernements à faire connaître le rôle que la micro-finance joue dans la réduction de la pauvreté, de même que sa contribution au développement et ses effets bénéfiques sur les conditions de vie des populations démunies. Ceci justifie d'ailleurs les nombreuses actions engagées par l'Etat et ses partenaires au développement en vue de renforcer les activités du secteur de la micro- finance.

Cependant, en dépit de ces actions en faveur des pauvres, on constate que la pauvreté gagne toujours du terrain. Sinzogan (2002) affirme à cet effet que les politiques macroéconomiques menées au cours de la décennie 90 n'ont pas augmenté significativement le revenu moyen des béninois.

Des études ont abordé la question; certaines ont confirmé l'efficacité du micro-crédit, d'autres ont émis des réserves en soulignant que, si le micro- crédit permet aux pauvres de satisfaire leurs besoins élémentaires, il ne donne pas encore la perspective d'atteindre une autonomie, car la recherche de rentabilité de certaines structures de micro-crédit semble prendre le pas sur l'objectif social, et aussi la recherche de rentabilité amène certains bénéficiaires à retirer leurs enfants, surtout les filles, du système scolaire pour qu'elles les aident à écouler leurs marchandises. Il est

alors impérieux de savoir si les micro- crédits ont une influence effective sur la vie des bénéficiaires et par ricochet sur le développement local.

La présente recherche s'est s'intéressée aux micro-crédits de la CLCAM de Dangbo, particulièrement le Crédit Epargne avec Education (CEE). Elle a eu pour cadre d'investigation la Commune de Dangbo dans le Département de l'Ouémé.

Il s'est agi plus précisément d'analyser les effets induits par le crédit CEE de la CLCAM sur la vie des bénéficiaires et sur le développement de la Commune de Dangbo à travers le sujet : **«Micro-crédits et développement local : une analyse des effets à partir des actions de la CLCAM à Dangbo»**. Le présent travail est structuré en quatre (4) chapitres. Le premier met en évidence le cadre théorique de l'étude, le second présente le cadre méthodologique et la monographie de l'aire d'étude, le troisième traite des actions de la CLCAM dans le milieu d'étude tandis que le quatrième met en exergue l'usage du micro-crédit (CEE) et l'analyse de leurs effets sur les conditions de vie des femmes bénéficiaires.

## ***CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE***

Ce chapitre présente la problématique étudiée assortie des hypothèses et objectifs de recherche, la justification du choix du sujet et la revue critique de littérature

### ***1.1-Problématique***

Le secteur de la micro-finance suscite actuellement un véritable engouement de la part des donateurs, des gouvernements et des autres partenaires au développement (Rosenberg, 1998). Cette situation s'explique certainement par le fait que les systèmes bancaires classiques ne financent pas les activités des communautés à faibles revenus dans la mesure où celles-ci mènent des activités informelles que ces banques jugent peu rentables.

Selon Lachaud, cité par Coovi (1999) : « les contraintes du système bancaire sont difficiles à surmonter par tout individu dont le statut économique n'est pas particulièrement défini ». Afin de combler ce vide laissé par les systèmes bancaires classiques, les institutions de micro-finances ont commencé par s'imposer comme une alternative sérieuse au développement des activités génératrices de revenus. Ces institutions tiennent compte des insuffisances des banques formelles pour offrir des services financiers mieux adaptés pouvant augmenter les revenus des activités et favoriser les investissements.

En effet, au Bénin, les institutions de micro crédits ont connu un essor après la crise du système bancaire des années 80. Ces institutions ont en peu de temps atteint des résultats encourageants, en faisant bénéficier de micro services financiers à une frange de la population jusque-là exclue du système bancaire classique (Degboé, 2003).

La prestation des services de crédits et d'épargne est un moyen relativement direct et rentable permettant d'augmenter les revenus, tandis qu'augmenter les revenus est la voie la plus directe pour améliorer le bien-être des pauvres (Webester et Fidler, 1996). Or, parlant de pauvreté, il est généralement admis que les femmes sont plus pauvres que les hommes. Ces femmes représentent une clientèle de plus en plus privilégiée par certaines institutions de micro-finances (Gbinlo et Soglo, 2003).

Le développement de toute société reste toujours tributaire de la qualité des ressources humaines qui la composent. Ce capital précieux qu'est l'homme, agent du développement, n'apparaît pas ex-nihilo pour promouvoir le progrès. A l'ère de la décentralisation au Bénin, le développement local est au centre de toutes les préoccupations des Communes de notre pays. C'est dans ce cadre que se situent les différentes démarches de recherche de partenariat en vue du financement des activités dans les communes. Au nombre des partenaires qui interviennent dans le financement des activités au sein des Communes figurent l'UNICEF, les ONG, l'Etat central à travers les FADeC, etc., ainsi que les structures de micro-finances à la base. C'est dans cet ordre d'idées que s'inscrivent les actions de la Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuel (CLCAM) à travers le Crédit Epargne avec Education (CEE) dans la Commune de Dangbo.

En effet, ces structures appuient financièrement les Activités Génératrices de Revenus (AGR) des personnes physiques et de certains groupements. Leurs actions sur le bien-être de la population et le développement économique de la Commune en général ne sont plus à démontrer. Néanmoins, certains effets issus de ces appuis financiers méritent une attention particulière dans la mesure où ils ne permettent pas toujours un développement harmonieux de la Commune. Il s'agit de :

- la déscolarisation des enfants notamment des filles ;
- le nivellement par le bas des femmes bénéficiaires par la CLCAM.

Ces différents problèmes nous amènent à la préoccupation suivante :

Quelle influence ces microcrédits ont-ils sur le développement local en général et en particulier sur les femmes ?

C'est pour répondre à cette préoccupation très importante que nous avons choisi de mener notre réflexion autour du thème « Microcrédits et développement local : analyse des effets à partir des actions de la CLCAM dans la Commune de Dangbo ».

## ***1-2-Hypothèses et objectifs de recherche***

### ***1.2.1-Hypothèses***

Deux hypothèses sont retenues dans cette étude :

- L'exigence de la caution solidaire du crédit CEE de la CLCAM améliore le développement et la rentabilité des Activités Génératrices de revenu des bénéficiaires.
- Les crédits CEE de la CLCAM favorisent l'épanouissement des femmes bénéficiaires.

### ***1.2.2- Objectifs de la recherche***

Ce travail vise à atteindre les objectifs suivants :

#### **1.2.2.1-Objectif principal**

Analyser les effets induits par les micro-crédits de la CLCAM sur le développement de la Commune de Dangbo.

#### **1.2.2.2-Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, il s'agit de :

- Décrire les modes de fonctionnement et les différents usages du crédit CEE de la CLCAM chez les bénéficiaires;
- Etablir les relations entre le mode de vie des femmes et leur accès aux microcrédits CEE de la CLCAM.

## ***1-3 Justification du choix du sujet et du cadre de la recherche***

Le choix de ce sujet s'explique par le fait que l'autonomisation des femmes a toujours été une préoccupation pour nous. Ainsi, les initiatives allant dans le sens d'encourager cette autonomisation sont donc salutaires et méritent d'être étudiées et appréciées en vue de la valorisation de la gente féminine toujours à la traîne. C'est

pourquoi les micro-crédits octroyés aux femmes de Dangbo nous ont incitée à en connaître les tenants et les aboutissants.

Il convient de souligner que l'un des objectifs du Millénaire pour le Développement est la réduction de la pauvreté. S'il est vrai que le Bénin a ratifié cette convention, il n'en demeure pas moins vrai que ses indicateurs de pauvreté seront évalués à l'horizon 2025. Par conséquent, il est important d'identifier, même si c'est à l'échelle micro, les facteurs qui pourraient favoriser ou freiner son développement dans ce domaine.

Sur le plan académique, cette étude répond aux exigences de l'Université d'Abomey-Calavi qui oblige tout étudiant en fin du troisième cycle à produire un mémoire afin d'appliquer les théories apprises aux réalités concrètes d'un milieu.

Sur le plan scientifique, ce travail permettra aux futurs chercheurs intéressés par le domaine des micro-crédits d'avoir quelques éléments d'appréciation dans ce secteur. Nous avons choisi le milieu rural pour notre recherche parce qu'il retient particulièrement notre attention depuis notre enfance, étant née et ayant grandi et vécu la vie paysanne avec ses multiples difficultés poignantes. En effet, il abrite de braves paysannes et paysans qui s'acharnent à travailler mais qui croupissent et végètent dans la pauvreté et l'extrême misère. Ils ont beaucoup de difficultés à accéder aux ressources financières des institutions bancaires. Ces braves gens, notamment les femmes, socle de tout développement familial, initient les activités génératrices de revenus et n'arrivent pas à les développer comme voulu, faute de moyens financiers.

De ce fait, il nous paraît très important de nous intéresser aux moyens visant à améliorer leurs conditions de vie. Ainsi, le choix porté sur la Commune de Dangbo découle du fait qu'elle fait partie des Communes de la basse vallée de l'Ouémé, la deuxième vallée la plus riche au monde après celle du Nil. Comment comprendre que les Communes d'une si riche vallée demeurent toujours dans la pauvreté ? En principe, le développement d'une Commune appartenant à cette vallée soit ne devrait

pas poser de difficultés au point où certaines de ses populations puissent manquer du minimum.

Nous savons que le développement d'une Commune est multidimensionnel, à savoir : la dimension économique, sociale, culturelle, politique et environnementale ; mais de toutes ces dimensions, celle économique devient souvent priorité, vue son importance pour chacun d'être en mesure de gagner sa vie et de subvenir de manière satisfaisante à ses besoins et ceux des proches. Aussi, selon la loi N° 97-029 du 15 janvier 1999 relative à l'organisation des Communes en République du Bénin, l'existence d'une Commune dépend-elle de son autonomie financière, de son autosuffisance à partir de ses ressources propres. Ainsi, les structures de micro-finance qui constituent des maillons très importants dans le financement des activités économiques à la base méritent d'être étudiées. C'est dans ce cadre qu'une attention particulière a été mise sur les actions de la CLCAM ainsi que sur les effets induits dans la Commune de Dangbo.

#### ***1.4- Clarification conceptuelle***

Durkheim (1937), écrivait que : « La première démarche du sociologue doit donc être de définir les choses dont il traite afin que l'on sache et qu'il sache de quoi il est question ». Ainsi, avons-nous défini quelques concepts relatifs au sujet de recherche et dont les définitions pourraient susciter quelques ambiguïtés.

Le schéma conceptuel qui a servi de base à l'analyse des effets des crédits CLCAM sur le développement local à Dangbo prend en compte une série de mots et d'expressions essentiels autour desquels s'articule l'analyse de cette étude. Il s'agit de :

- **La micro-finance** : s'occupe des micro-crédits. Le crédit peut revêtir plusieurs sens selon le contexte dans lequel on l'utilise. Il est la confiance qu'inspire quelque chose ou quelqu'un. A ce propos, on dira « à crédit » c'est-à-dire ne pas exiger le paiement immédiat.
- Le terme **micro-crédit** : est un concept composé du préfixe « micro » pour désigner «petit » et du latin « creditum » issu du verbe « credere » qui signifie avoir confiance. Avec Albertini et Silem (1995), le crédit se définit comme un

acte de confiance se traduisant par un prêt en nature ou en espèces consenti en contre -partie d'une promesse de remboursement dans un délai généralement convenu à l'avance. Ainsi le micro-crédit est-il encore appelé micro-prêt ou petit crédit ou petit prêt. Le micro-crédit est un crédit de faible montant octroyé aux populations de faibles revenus exerçant des activités économiques pour accroître leur productivité et assurer leur bien-être .

- **Pauvreté** : est synonyme de privation du bien-être jugé indispensable pour vivre décemment : se loger, se nourrir, se vêtir [Kankwenda (1999)].
- **Seuil de pauvreté** : c'est le niveau de revenu considéré comme nécessaire pour atteindre le minimum vital.
  
- **Développement local** selon Jacques GAGNON, repose sur une stratégie de développement orientée vers l'action qui valorise les potentialités locales, les acteurs locaux et la dynamique qui les anime, qui stimule les initiatives marchandes ou non marchandes, qui tire avantage des politiques gouvernementales et de l'aide extérieure ; un agent de développement local est toute personne dont l'activité professionnelle apporte directement une plus-value à un groupe cible pour un mieux être social. Selon Ahmed SILEM et Jean Marie ALBERTINI, le développement local est l'évolution des mentalités et des institutions, qui permet l'apparition de la croissance et sa prolongation sur une longue période. La logique de développement d'une localité tient compte des acteurs au niveau interne, de l'influence de l'environnement externe et reste liée à la demande sociale. Mais selon nous le développement local est un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents.
  
- **Décentralisation** : signifie que la Commune est la seule compétente pour la gestion des affaires locales.

- **Gouvernance locale** : elle est l'exercice par l'autorité locale des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi en vue de promouvoir le développement local d'une manière efficace, participative et transparente.
- **Agent de développement** : est une personne dont l'activité professionnelle apporte directement une plus-value à un groupe cible pour un mieux-être social.

### ***1.5- Revue critique de la littérature***

Plusieurs chercheurs ont réfléchi sur la question de micro-crédit et sur le développement local. Il existe beaucoup d'écrits sur le développement local et sur la micro-finance. La plupart des études ont été réalisées par des organismes internationaux ou nationaux ou des institutions étatiques. A ces études s'ajoutent des mémoires de maîtrise, des thèses et quelques ouvrages généraux.

Atanasso et Zoutchégbé (1982), diront que le crédit représente un facteur essentiel pour l'impulsion des activités génératrices de revenu. Il contribue à l'amélioration du niveau de revenu et des conditions de vie des couches défavorisées. Au-delà, il peut apporter une amélioration sociale aux bénéficiaires et aussi à leur environnement immédiat.

Dans son plan de cours, Weber (2004), fait la relation entre pauvreté, environnement et la notion de développement durable. Pour lui, la pauvreté est indissociable des modes de circulation des richesses et de ce qui confère des biens, le statut de richesse. Dans son analyse, il démontre la similitude entre la façon dont les groupes humains utilisent les richesses et la façon dont ils se comportent avec leur environnement. L'auteur rappelle par là même que la pauvreté est incontestablement un phénomène comportemental dont l'un des effets est l'action de l'homme sur l'environnement. Pour lui, la pauvreté est un phénomène de *dépossession* ou de *destitution*. Cette manière de considérer le phénomène permettra la recherche des voies originales pour le combattre. La pauvreté ne résulte donc pas seulement du clivage social institué par les hommes, mais aussi de cette catégorisation de ceux qui disposent d'un côté des droits d'accès, d'usage, et de l'autre, de ceux qui n'en ont

pas. Pour l'auteur donc, la pauvreté dérive du clivage qu'opèrent les acteurs sociaux à travers leurs relations et les interactions qu'ils établissent les uns envers les autres. L'une des approches préconisées pour résoudre aujourd'hui le problème de la pauvreté est la micro-finance. En effet, le terme micro-finance a été créé par l'économiste Muhammed Yunus à travers la création de la Grameen Bank (Banque des pauvres). Pour cet auteur, le micro-crédit est «un prêt destiné à des personnes défavorisées pour leur permettre de créer des activités génératrices de revenus». En insistant sur le caractère peu réglementé du secteur, l'auteur souligne que c'est une institution à caractère d'abord social. Ce qui n'est pas souvent le cas de la plupart des institutions de micro-finance. Dans le même sens et de façon plus explicative, Valerie de Briey (2005) situe la micro-finance dans deux approches : celle institutionnelle et celle du bien-être. La dernière fait place à la préoccupation sociale évoquée par Yunus. Les deux approches ne sont pas simultanément observées par les institutions de micro-finance. Ce qui contribue davantage à leur faiblesse. En privilégiant l'une ou l'autre des approches, les IMF étalent leur limite, s'écartent de leurs objectifs premiers de création des cadres adéquats de promotion des activités humaines et par ricochet du bien-être social de l'individu. L'autre contraste dont parle Morduchen (2005) est la non évaluation des besoins financiers réels des populations. A ces deux approches, se rattachent deux types d'évaluation d'impact. Corrigeant les insuffisances des deux approches précédentes, il a été élaboré une approche beaucoup plus participative et multidisciplinaire sur les besoins des populations bénéficiaires. Elle a été mise en place grâce à l'Assessing Impact Micro Enterprise (AIMS). Cette approche voulait véritablement impliquer les clients dans la mise en œuvre de ses activités. Une autre approche qui vient renforcer la précédente combine les performances sociale et financière. Ici, il s'agit de vérifier si les institutions sont capables de réaliser simultanément des objectifs financiers et sociaux et ceci associé à un compte-rendu issu d'un audit externe. Cette mesure, dira Marc Mees (2005), permettra aux IMF de conserver leur âme face aux pressions des donateurs.

Comment les microcrédits peuvent-ils contribuer au développement d'une Commune ?

Ndikumana (2006), dans sa quête d'apprécier l'impact du crédit de l'Echelles dans la Commune de Cotonou, a montré la contribution du micro- crédit à l'amélioration du bien être des femmes de cette Commune. Ainsi a-t-elle indiqué que l'indépendance financière des femmes appuyées est plus élevée à l'évaluation qu'à la période de référence dans la Commune. Une amélioration sensible de 7,28% du niveau de vie des femmes a été constatée et est directement imputable à l'action de l'ECHELLES. De même, au sein de la population étudiée, le niveau de management des groupements de femmes qui ne dépassait pas 30,45%, est passé à 60,80% à l'évaluation ; soit une quasi augmentation de près de 100% par rapport au niveau de référence.

S'il est vrai que ces auteurs ont abordé des aspects pertinents de la question, il est aussi vrai qu'aucune de ces études n'a spécifiquement abordé les effets du micro-crédit CEE de la CLCAM sur le développement local et les conditions de vie des femmes bénéficiaires. Ainsi, tout en reconnaissant la pertinence des aspects évoqués par ces auteurs, la présente étude se démarque des autres par sa spécificité à éclairer sur les effets induits par le micro-crédit CEE de la CLCAM sur le développement de la Commune de Dangbo.

## ***CHAPITRE 2 : APPROCHE METHODOLOGIQUE ET MONOGRAPHIE DE L'AIRE D'ETUDE***

Ce chapitre met en exergue la démarche méthodologique adoptée pour la recherche en tenant compte de la nature de l'étude, de la population cible, de l'échantillonnage, des choix d'outils méthodologiques pour la collecte des données, leur traitement et analyse et, enfin, il aborde les difficultés éprouvées.

### ***2.1-Démarche méthodologique***

La conduite de toute activité scientifique nécessite l'adoption d'une démarche rigoureuse. A cet effet, la démarche méthodologique adoptée pour conduire cette recherche comprend :

#### ***2.1.1- Nature de l'étude***

L'étude est de nature à la fois qualitative et quantitative. L'utilisation de la méthode qualitative a permis d'apprécier comment les bénéficiaires des micro-crédits les perçoivent et les gèrent. L'approche quantitative a été utilisée pour apprécier, du point de vue statistique, les performances réalisées par les bénéficiaires notamment en ce qui concerne l'accroissement de leurs revenus dans la zone.

#### ***2.1.2- L'échantillonnage***

La technique d'échantillonnage adoptée au cours de cette étude pour l'identification des différents groupes cibles repose essentiellement sur le choix raisonné ayant pour souci fondamental de constituer un échantillon représentatif. Cette technique a permis d'identifier les acteurs concernés par l'étude en tenant compte de leur degré d'implication dans la gestion et de la maîtrise des micro-crédits.

Sur les cinquante (50) villages que compte la Commune de Dangbo et dans lesquels la CLCAM travaille, seulement 13 sont concernés par le type de crédit étudié. C'est-à-dire le Crédit Epargne avec Education (CEE). Sur les 13 villages d'intervention de ce crédit, seuls 06 ont été retenus pour cette étude. Il s'agit des villages de : Akpamè, Akokponawa, Saï-Lagare, Yokon, Fingninkanmè et Mitro.

Les critères du choix de ces localités reposent essentiellement sur :

- le fait que ces villages se retrouvent sur le territoire de la Commune de Dangbo ;
- l'affinité entre les femmes des groupements en vue de faciliter le remboursement des crédits ;
- les Activités Génératrices de Revenus (AGR) développées par les femmes ;
- la facilité dans la mobilisation sociale des femmes pour les séances de sensibilisations/formations par l'animatrice.

Dans chaque localité, il est identifié des groupes cibles tout en tenant compte de la technique de collecte. Par l'effet de saturation des informations, nous avons enquêté au total 178 personnes dont 102 femmes membres de groupements bénéficiaires ou non des crédits CLCAM. Dans ce lot de personnes constituant les groupes cibles de notre enquête, il y a 35 époux des bénéficiaires ou non, 13 fonctionnaires de la CLCAM, 10 autres personnes et 18 élus locaux. Le tableau de répartition statistique de l'échantillon se présente comme suit :

***Tableau I: synthèse des acteurs interrogés sur le terrain***

<b>Catégories d'acteurs</b>		<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
Les Elus locaux	Le Maire	01	0
	Les CA, CV ou CQ	17	0
Les groupements de femmes	Bénéficiaires	0	85
	Non bénéficiaires	0	22
Les époux des femmes bénéficiaires ou non	Epoux des femmes bénéficiaires	22	0
	Epoux des femmes non bénéficiaires	13	0
Les cadres de la CLCAM	Chef d'agence, le chargé de prêt, l'animatrice, le comptable, le chargé de recouvrement	06	02
	Directeur régionale Ouémé		
	Autres	03	07
<b>Total</b>		<b>64</b>	<b>114</b>

**Source** : Données du terrain 2017

### ***2.1.3-Techniques et outils de collecte***

Les techniques utilisées pour la collecte des données sont :

- La recherche documentaire
- L'observation
- L'entretien individuel. (Semi-structuré)
- L'enquête par le questionnaire

#### **2.1.3.1. Sources documentaires**

Cette partie du travail a été meublée par le recours à la littérature existante sur le sujet. En effet, nous avons parcouru un certain nombre de bibliothèques et de centres de documentations, ce qui nous a permis d'inventorier les différentes orientations précédemment données à la question par d'autres chercheurs. Ainsi, les bibliothèques et les centres de documentation parcourus et les informations obtenues sont consignés dans le tableau II.

***Tableau II: Synthèse des centres de documentation et des informations obtenues***

<b>N°</b>	<b>Centre de documentation</b>	<b>Nature des documents</b>	<b>Informations obtenues</b>
01	Bibliothèque d'IFB	Livres	Informations conceptuelles ; théoriques
02	Centre de documentation du Ministère en charge de micro-finance	rapports	Informations sur les micro-finances
03	Centre de documentation de la FASHS	Mémoires, thèses	Informations méthodologiques ; constitution de la bibliographie
04	Centre de documentation de l'INSAE	Rapports ; revues scientifiques	Informations démographiques, statistiques et géographiques
05	Recherche sur l'internet	Livres ; revues	Informations historiques et géographiques

**Source :** Enquête de terrain, 2017

### **2.1.3.2-Observation**

Selon Quivy et Campenhoudt (2006 : 151-152), « *l'observation directe est celle où le chercheur procède directement lui-même au recueil des informations, sans s'adresser aux sujets concernés* », il se rapporte pour le faire, à leur avis, à un « *guide d'observation* » : outil correspondant à cette technique. En faisant l'option d'utiliser un guide d'observation dans le cadre de cette recherche, nous avons voulu observer les activités que font les femmes bénéficiaires des crédits octroyés.

### **2.1.3.3-Entretien semi-structuré**

L'objectif visé en recourant à cette technique de collecte d'informations est d'appréhender la perception des femmes par rapport à leur bien-être social et ce qu'elles pensent des micro-crédits par rapport au développement de la Commune. L'entretien a été utilisé pour compléter le questionnaire et ce pour donner aux répondants l'occasion de s'exprimer beaucoup plus en profondeur sur le sujet. Notons que les entretiens de groupe ont été organisés seulement avec les femmes des groupements. Un guide d'entretien a permis de conduire ces entretiens avec des acteurs préalablement identifiés et retenus.

### **2.1.3.4- Enquête par questionnaire**

Le recours à l'enquête par questionnaire s'explique par le fait de la nature quantitative de la recherche et du domaine de la recherche notamment la Micro-finance et Développement. Aussi faut-il indiquer que cette technique a été très bénéfique dans cette recherche dans la mesure où elle a permis de recueillir un maximum de données et d'informations en un temps record. L'outil qui a servi à l'utilisation de cette technique est le questionnaire.

### **2.1.4 Sources orales**

Les idées générées par ce travail nécessitent l'apport des personnes ressources qui ont donné des éléments d'éclaircissement. Il s'agit des personnes impliquées non

seulement dans l'octroi des microcrédits mais aussi ayant des expériences en la matière.

Il y a aussi des responsables d'autres ONG, c'est-à-dire quelques personnels de UNACREP et quelques cadres de la Direction régionale de la CLCAM Ouémé/Plateau, qui ont fourni des informations. Ces entretiens ont été très utiles pour l'orientation du travail.

### ***2.1.5- Phase de Collecte des données***

Les enquêtes se sont déroulées en deux phases : la pré-enquête et l'enquête approfondie.

#### **➤ La phase de pré-enquête**

Au cours de cette phase qui a duré une semaine environ, les questionnaires ont été testés. Ce qui a permis de corriger les outils pour prendre en compte les insuffisances constatées au cours de cette phase de collecte.

Les ouvrages traitant des questions relatives à la problématique sont consultés dans le cadre de l'orientation de la recherche. Aussi, les travaux de recherche antérieurs ayant trait au sujet sont-ils passés en revue afin d'en faire le point. Ici, quelques enquêtés ont été interrogés au cours de notre enquête pour améliorer les outils élaborés.

#### **➤ La phase d'enquête approfondie**

C'est au cours de cette phase que tous les outils élaborés dans le cadre de cette recherche sont appliqués systématiquement. L'enquête approfondie nous a permis de faire, entre autres, la collecte systématique des informations auprès de toutes les catégories d'enquêtés. Elle a duré de 02 juillet 2017 au 12 janvier 2018.

### ***2.1.6- Perspectives scientifiques de l'étude***

Cette recherche, qui vise à analyser la participation du micro-crédit CEE de la CLCAM à l'amélioration des conditions de vie des femmes ainsi qu'au développement de la Commune de Dangbo, s'inscrit dans un courant structuro-

fonctionnaliste. En effet, les divers acteurs qui interviennent dans l'octroi de ce crédit sont organisés et jouent un rôle déterminé. Aussi existe-t-il des relations bien définies et des fonctions caractéristiques de chaque acteur du système.

En même temps que chacun de ces acteurs joue un rôle, ils agissent les uns sur les autres, créant ainsi des relations d'interaction.

Ainsi, les techniques et outils utilisés au cours de cette recherche s'articulent autour des points suivants :

### ***2.1.7- Traitement des informations***

Après la collecte des informations à partir des documents et des enquêtes de terrain, nous avons disposé d'une base de données empiriques. Le dépouillement de ces informations a été manuel. La saisie des données s'est faite dans l'ordinateur avec le logiciel WORD. Les tableaux sont réalisés dans WORD également. Les données sont analysées suivant leurs contenus par comparaison et triangulation.

### ***2.1.8- Difficultés éprouvées***

Nous avons rencontré beaucoup de difficultés dont les plus importantes sont libellées comme suit :

- l'indisponibilité des fonctionnaires de la CLCAM due à leurs agendas très chargés. Cette situation a entraîné des reports de rendez – vous ;
- la réticence de la part de certains enquêtés qui se traduit par des refus d'accorder les entretiens car, pour eux, cela relève de leur vie privée ;
- les difficultés d'accès aux villages couverts par ce crédit choisi (CEE) compte tenu de leurs caractères enclavés.

Nonobstant ces difficultés, les données ont été collectées, dépouillées, traitées et analysées ; ce qui a permis de rédiger ce mémoire.

## ***2-2- Monographie de l'aire d'étude***

### ***2.2.1-Le cadre physique***

Deux zones écologiques différentes définissent le relief qu'offre la Commune de Dangbo. Il s'agit de :

- la basse vallée "wodji" située le long du fleuve Ouémé complètement inondée pendant les hautes eaux ou la crue qui s'étend sur la période de juillet à octobre. Dès la décrue, des terres fertilisées du fait du dépôt d'alluvions sont progressivement libérées, favorisant ainsi la production de toutes sortes de cultures vivrières de contre saison ;
- le plateau "Aguédji" permet de percevoir en plusieurs endroits une vue pittoresque d'aplomb sur toute la vallée basse et ses alentours, offrant ainsi une immense richesse touristique. Une végétation luxuriante est observée en toute saison.

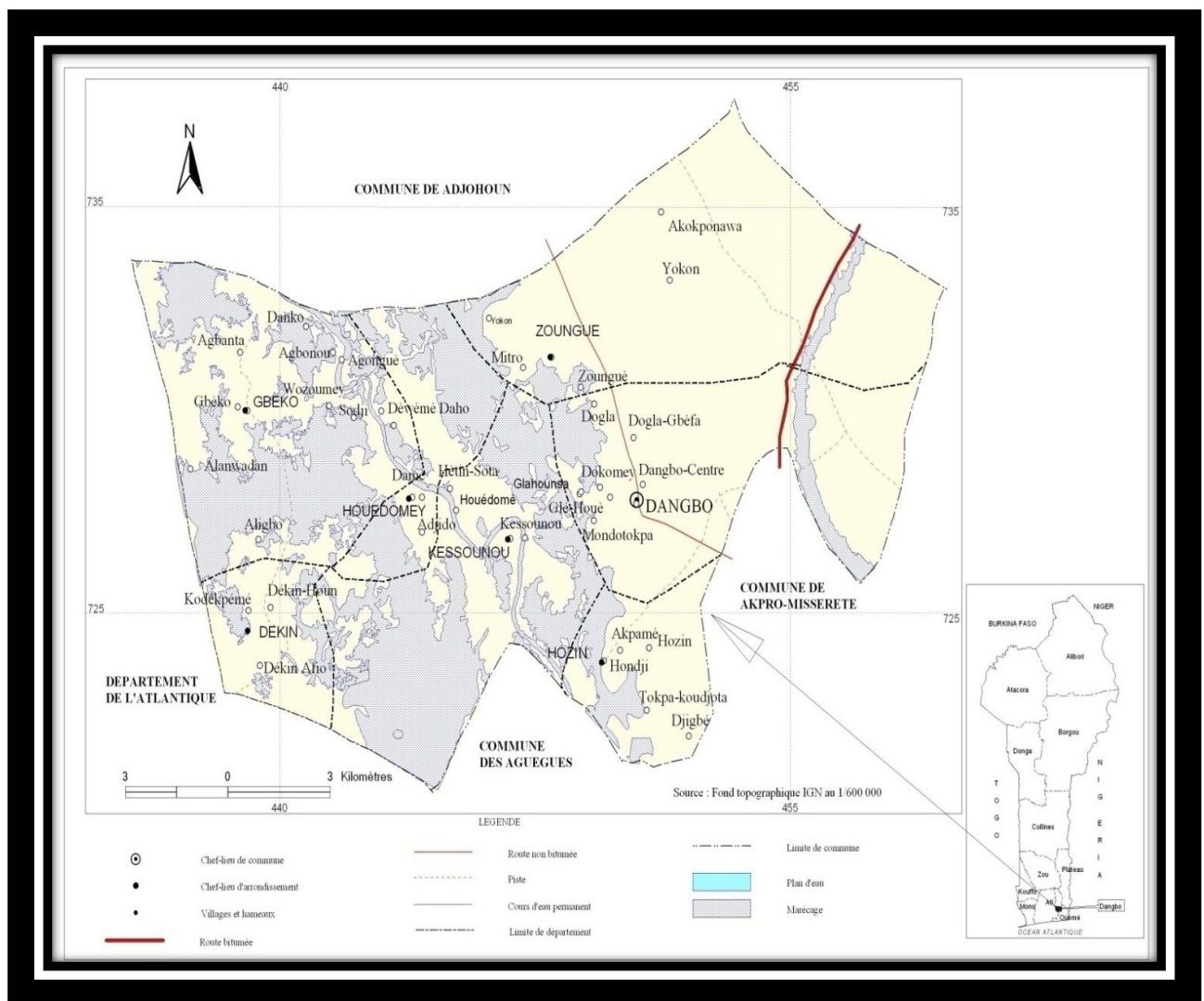
La Commune de Dangbo est située dans le Département de l'Ouémé et est comprise entre 6°32' et 6°39' de latitude Nord, et entre 2°28' et 2°34' de longitude Est (PDC 2018-2022). Elle est limitée au nord par la Commune d'Adjohoun, au sud par la Commune des Aguégus, à l'est par la Commune d'Akpro-Misséréte, à l'ouest par la Commune de So-Ava (Département de l'Atlantique).

Elle comporte 50 villages administratifs répartis dans sept Arrondissements qui sont : Dangbo, Dêkin, Gbéko, Hêtin-Houédomey, Hozin, Kessounou et Zoungù. Le territoire de la Commune de Dangbo s'étend sur une superficie de cent quarante-neuf (149) km<sup>2</sup> sur laquelle vit une population de 96.426 habitants avec une densité d'environ 611 habitants au km<sup>2</sup> (RGPH4, 2013). Cette population serait estimée à 127.000 habitants en 2022 avec une densité d'environ 443 habitants au km<sup>2</sup>, avec un climat subéquatorial humide caractérisé par deux (02) saisons de pluie et deux (2) saisons sèches. La Commune dispose d'un réseau hydrographique non négligeable, propice à l'exploitation des ressources halieutiques.

La végétation de la Commune de Dangbo est de type savane arborée où prédominent les palmiers à huile naturels. Il est noté par ailleurs une dizaine de formations forestières (forêts, forêts sacrées et autres) pouvant totaliser près de 15 ha. Les forêts sont à dominance de samba et de fromagers. Ce couvert végétal est

soumis régulièrement à des assauts dévastateurs de l'homme pour des fins de recherche de bois de chauffe, d'acajacs et de bois d'œuvre ; Ce qui conduit à la déforestation poussée dans la commune.

On distingue deux types de sols dans la Commune : Le plateau, caractérisé par un sol ferrallitique et la vallée caractérisée par le vertisol très propice à la production maraîchère. La figure 1 qui suit présente la situation géographique de la commune de Dangbo dans le Département de l'Ouémé avec ses sept (07) arrondissements et les cinquante (50) villages et/ ou quartiers de ville.



**Figure 1 : Situation géographique de la commune de Dangbo**

### **2.2.2- Cadre humain : Historique et peuplement de la commune de Dangbo**

La Commune de Dangbo n'est pas auparavant une entité homogène. L'historique de son peuplement ne peut que se baser sur celui des principaux groupes ethniques qui la composent actuellement. En effet, l'hétérogénéité des peuples de Dangbo montre à bien des égards que chaque Arrondissement a son histoire de peuplement qui lui est propre. Ainsi, les populations de Dêkin seraient, par exemple, venues de Kpohia au Nigéria, de Vèdo dans la Commune d'Abomey-Calavi et de Sô-Ava. Toutefois, toutes les informations recueillies s'accordent à reconnaître que les populations de Ké dont le roi s'appelait «Kéholou Agagnon» ont été les premières à s'installer. Originaires de Kétou et fuyant les razzias du Royaume de Danxomè, elles s'étaient arrêtées dans leur évolution à Hêtin-Sota et à Kétonou. C'est bien après que les «Agon» sont arrivés de Sèhoué (Département de l'Atlantique) après avoir transité par Adjawèrè. Dans leur percée à travers la haute forêt, ils ont vu un serpent qui barrait la voie au niveau de Agbonou et s'exclamaient: «Dangbo ali» ce qui signifie «le serpent a barré la route». D'où l'appellation de Dangbo qui restera le nom de la Commune.

### **2.2.3- Organisation socioculturelle :**

Il existe dans la Commune de Dangbo plusieurs groupes sociaux désignés sous le vocable " Akota ". Les principaux sont: les Dékanmènou, les Agahègonnou, les Lokoévinous, les Anahovinous, les Yévinous, les Odjèhovinous, les Ayolinous, les Houézounmènou, les Toffinous, les Adjahivinous, les Ayinons-Agagnon, les Vèvinou (PDC 3<sup>ème</sup> Génération de Dangbo). Ils se différencient les uns des autres à travers les litanies familiales « AKO MLAN-MLAN » des salutations, les us et coutumes, les interdits ou totems, les danses et chansons lors des cultes traditionnels ou autres cérémonies de réjouissances et de décès. En dépit des divergences ethnique et culturelle qu'on peut constater à Dangbo, les Wémènou constituent l'ethnie dominante de la région. Ils ont développé et partagé avec les autres entités ethniques une longue histoire socioculturelle. Leurs traditions et leurs coutumes ont fini par créer une symbiose culturelle à travers le festival «Wémè xwé» qui regroupe aujourd'hui tous les peuples de l'Ouémé. L'organisation sociale au sein des groupes

socioculturels est caractérisée par la structure patrilinéaire où la chefferie traditionnelle cohabite avec l'autorité administrative. Le pouvoir traditionnel, malgré la modernité, conserve encore son caractère sacré et permet de régler d'éventuels différends entre les groupes socioculturels. Au niveau familial, l'homme est le chef de ménage et s'occupe essentiellement des travaux champêtres ; il est le garant de la discipline au foyer. La femme s'occupe du ménage et du commerce ou des travaux champêtres. Les travaux durs du foyer sont réservés aux hommes. Les groupes ethniques les plus répandus sont les wémè, les Gouns, les Yoruba et les Fons. Les religions importantes que l'on retrouve dans la Commune de Dangbo sont: les religions endogènes (Culte Vodoun), le Christianisme et l'Islam.

#### ***2.2.4- L'organisation sociale et les principaux groupes ethniques***

Sur le plan de l'organisation sociale, on remarque que les institutions traditionnelles cohabitent avec les institutions modernes mises en place par l'administration centrale. Quelques chefferies traditionnelles restent vivaces dans certains Arrondissements de la Commune. On y retrouve de nombreux dignitaires de culte exerçant un pouvoir sacré. Les coutumes varient d'une collectivité à une autre et d'un milieu à un autre.

Par exemple, les divinités " Hêviosso " et " Toholou " amènent la paix et favorisent la production agricole selon les adeptes. Les pratiques périodiques des rites " Yê " de certaines divinités telles que Sakpata, Ogou, Dan, doudoua et autres permettent de chasser les mauvais esprits, les maladies endémiques.

Le Zangbéto, dans presque toutes les localités, assure la sécurité de la population et le respect des normes sociales.

La divinité Olo dans les localités de Dogla, Fingninkanmè, Zoungouè, Agoundji, Zounta, Mitro, Djigbé, Akokponawa et Akpamè, est destinée à chasser les mauvais esprits.

A côté de ces institutions traditionnelles, cohabitent certaines institutions modernes notamment le conseil communal, le conseil d'arrondissement et celui du village. De même, il y a des structures d'appui technique et financier comme UNACREP,

CLCAM, DEFI, etc. Par ailleurs, quelques organisations syndicales telles que UCTAMOD et UNACODEB participent à l'émergence de la démocratie à la base.

Les GV, les UCP, les UCGF et les Associations de Développement jouent également un rôle dans l'organisation sociale.

Tous ces groupes sociaux originels se distinguent à peu de choses près les uns des autres à travers :

- les litanies des salutations consacrées au cordon ancestral ;
- les us et coutumes, les interdits ou totems ;
- les pratiques, les danses et chansons entre différents cultes traditionnels, différentes cérémonies de réjouissance et circonstances de décès.

Les religions importantes que l'on retrouve dans la Commune de Dangbo sont : le culte vodoun, le christianisme et l'islam. On observe également un foisonnement d'églises dites évangéliques.

### ***2.2.5-Organisation de l'espace communal***

La gestion de l'espace communal constitue l'une des difficultés que l'administration locale éprouve actuellement. En effet, la Commune de Dangbo ne dispose pas d'un plan d'urbanisation. Certes, les lotissements sont en train d'être faits au chef-lieu de la Commune. Les quartiers tels que Docomey, Dogla, Mondo-tokpa, Ké et Tovè dans l'Arrondissement de Dangbo ne disposent pas d'électricité et d'eau. Dans les Arrondissements de la vallée de Dangbo, à savoir : Késsounou, Hétin-Houédomey, Dèkin, Gbéko, les conflits domaniaux entre agriculteurs se posent avec acuité. Dans la Commune de Dangbo, on distingue les habitations de types : modernes ; semi – modernes et traditionnelles.

Sur le plan environnemental, aucun système efficace d'aménagement ou d'assainissement n'est mis en place pour permettre l'évacuation des ordures ménagères.

Dans la Commune, il existe quelques forêts sacrées et protégées qui méritent d'être revalorisées ou réhabilitées. Comment et autour de quoi s'organise l'économie locale ?

## **2.2.5- Secteur de l'économie locale**

### **2.2.5.1- Agriculture**

L'agriculture est la principale activité économique pratiquée à Dangbo. Elle occupe plus de 56% de la population active, soit 56.948 personnes réparties en 10.369 ménages (RGPH 4, 2013) et constitue 87% des revenus des ménages. Le potentiel de superficie cultivable est d'environ 30.000 hectares de terres dont à peine 7.300 hectares sont actuellement exploités. C'est une agriculture extensive tributaire de la pluviométrie (1000 et 1600 mm par an). On distingue deux (02) types de cultures: **les cultures pluviales:** elles se pratiquent en saison pluvieuse. Les principales spéculations sont le maïs, le manioc, le niébé, l'arachide, la patate douce, destinées généralement à la consommation et à la commercialisation. Ce type de culture occupe une grande place dans la production agricole ;

**Les cultures de contre saison:** elles se pratiquent en période de décrue. Elles sont composées essentiellement de piment, des légumes feuilles, de patate douce, de maïs frais, de niébé, du riz, du manioc, de la tomate, du gombo, gboma. Elles sont destinées le plus souvent à la commercialisation.

L'agriculture, en tant que première source de revenus des ménages, reste dominée par une faible production. Ceci s'explique par l'utilisation des moyens de production rudimentaires (la houe, le coupe-coupe et la hache), l'insuffisance d'intrants agricoles, l'insuffisance de main-d'œuvre, l'insuffisance de financement agricole, l'insuffisance de machines agricoles, l'insuffisance d'encadrement, l'insuffisance de suivi, l'exode rural, la transhumance, envahissement des ravageurs, l'inondation et le changement climatique.

### **2.2.5.2-Elevage**

La commune de Dangbo possède d'importantes potentialités en matière d'élevage, mais l'élevage qui est pratiqué à petite échelle et qui concerne les petits et gros ruminants, porcins et autres volailles. On distingue:

#### **□ L'élevage extensif non transhumant:**

Il est pratiqué pendant la décrue où les animaux sont livrés à eux-mêmes pour le pâturage et l'eau.

#### □ **L'élevage extensif sédentaire:**

Il se remarque pendant la période d'inondation à travers le système de parcage des animaux. Le développement de ce sous-secteur est freiné par l'épizootie (peste porcine, pseudo-peste aviaire, grippe aviaire), les conflits entre éleveurs et agriculteurs, l'insuffisance des intrants vétérinaires, l'insuffisance d'encadrement et de soin adéquat, élevage en divagation.

#### **2.2.5.3-Pêche**

La Commune de Dangbo dispose d'une grande étendue de cours d'eau. Excepté la pêche dans les cours d'eau, il existe également des trous à poissons qui sont creusés dans les zones inondables de la vallée. On y trouve aussi des fossés qui sont pratiqués dans la plaine à travers le lit principal du fleuve Ouémé. Malgré cette potentialité pouvant permettre d'amorcer un développement sûr du secteur, on assiste à des pratiques de pêches prohibées (utilisation d'engins de pêche MEDOKPOKONOU et WAN; utilisation d'insecticide). L'inexistence d'infrastructures de stockage et de conservation et les menaces des animaux prédateurs (serpents, éperviers, grenouilles, lézards, caïmans) constituent aussi des obstacles majeurs au développement du secteur.

#### **2.2.5.4- La pisciculture**

Un effort se fait actuellement dans certains villages à cheval sur la vallée et le plateau pour la pisciculture dans les étangs piscicoles. C'est le cas de Yokon, Mitro, Zoungùè, Fingninkanmè, Hondji et Djigbé.

L'initiation à cette activité n'a été possible que par le programme spécial pour la Sécurité Alimentaire (PSSA) et certains acteurs privés. Cette action est encore à l'étape embryonnaire.

#### **2.2.5.5- Exploitation du sable lagunaire et plantation forestière**

Il existe dans la Commune de Dangbo un important gisement de sable fluvial dont l'exploitation apporte une plus-value à l'économie locale et permet de réaliser un certain nombre d'infrastructures. Malheureusement, cet apport reste insignifiant du

fait de son exploitation qui demeure toujours artisanale, sinon son industrialisation aurait permis de créer plus d'emplois à la jeunesse. Quant à la plantation, il existe de différents types de plantations telles que l'acacia, eucalyptus, caïlcédrat, où prédominent les palmiers à huile naturels. Pour les forêts dans la Commune, on constate la disponibilité d'une galerie forestière, de forêts sacrées (Siligbozoun, Kpikpomahou Gnonhozoun, Houésiozoun, Klèkotanzoun, etc.), dont la gestion est archaïque.

### **2.2.5.6-Commerce**

Le commerce est l'un des facteurs essentiels de l'accélération de la croissance de l'économie et de réduction de la pauvreté. Dans la Commune de Dangbo, le commerce se fait par vente des produits vivriers, des produits de pêches, d'élevage et des produits issus de transformations. La plupart de ces produits sont commercialisés à l'intérieur de la Commune. La position géographique de la Commune permet aussi de commercialiser ces produits vers les marchés voisins du pays (Porto-Novo, Dantokpa, etc.), et vers certains marchés du Nigéria. L'essor de ce secteur reste freiné à cause de la dégradation des pistes de dessertes rurales, d'insalubrité des marchés locaux existants et d'insécurité observée.

### **2.2.5.7. Artisanat, hôtellerie et tourisme**

#### **□ Artisanat**

L'artisanat est le secteur d'accueil des couches défavorisées et des enfants déscolarisés derrière le secteur de l'agriculture. Il est peu développé dans la Commune. On distingue deux types d'artisanat dans la Commune. Il s'agit de : l'artisanat d'art : (la sérigraphie, la vannerie, la menuiserie, les fondeurs, les forgerons, les tisserands, les cordonniers, et l'artisanat de services (les dépanneurs, les soudeurs, les mécaniciens, les couturiers, etc. Malgré la disponibilité des matières premières, tous ces types d'artisanats sont à petite échelle. Ceci est dû au manque d'organisation au sein des artisans, des moyens de travail qui sont rudimentaires et la faible couverture du réseau électrique.

## □ **Tourisme et Hôtellerie**

La Commune de Dangbo regorge de sites touristiques dont la valorisation pourrait apporter une plus-value. On a les forêts sacrées telles que: siligbozoun, kpikpomahou gnonhozoun, houésiozoun, klèkotanzoun ; la source thermale de Hètin Sota qui peut attirer les touristes si elle est réhabilitée; les monuments; les lieux de cultes sacrés; les maisons sur pilotis. En plus de ces sites, on a la zone fluvio-lacustre des quatre (4) arrondissements de Dèkin, Gbéko, Houédomey et Késsounou qui constitue une potentialité touristique non aménagée et inexploitée. En général, ces sites doivent être rendus attrayants et promus.

### **2.2.5.8- La foresterie**

La végétation de la Commune de Dangbo est de type savane arborée où prédominent les palmiers à huile naturels. Les forêts sont à dominance de samba et de fromagers. Ce couvert végétal est soumis régulièrement à des assauts dévastateurs de l'homme pour des fins de recherche de bois de chauffe, d'acajas et de bois d'œuvre ; ce qui conduit à la déforestation poussée dans la Commune.

La population, bien que consciente du danger que constitue cette situation, n'entame pas de façon visible des actions adéquates. La journée nationale de l'arbre instituée et le principe de reboisement ne sont pas encore bien appliqués dans la Commune de Dangbo. Toutefois, il existe quelques aires privées reboisées en essences forestières à croissance rapide, notamment l'Acacia auriculiformis estimé à plus de 40 hectares.

### **2.2.5.9- Les activités minières**

Dans la Commune de Dangbo, seuls le sable fluviatile et l'argile sont exploités pour la construction et la poterie. Il est souhaitable qu'à l'avenir des recherches soient faites pour la découverte d'autres ressources minières.

### **2.2.5.10- Le transport**

A ce jour, la Commune de Dangbo ne dispose pas d'un parc auto digne de ce nom répondant aux normes. Par contre, le transport en commun est assuré par les taxis interdépartementaux (taxis brousses) et les taxis-motos (les zémidjan). Mais le

mauvais état des pistes endommagent très rapidement les véhicules de transport en commun et les motos. Mentionnons aussi que l'état défectueux de la voie interdépartementale traversant la Commune ne favorise pas le déplacement aisé de la population. Au niveau des 4 arrondissements de la vallée, le transport fluvial est assuré par des pirogues et quelquefois par des barques motorisées. Malheureusement l'encombrement très prononcé des voies ne facilite pas la circulation. Les chenaux méritent d'être dragués pour le bonheur des populations.

## ***2.2.6-PME et institutions financières***

### **2.2.6.1- PME/PMI**

Le secteur PME/PMI est presque inexistant dans la Commune de Dangbo. La seule rizerie qui y est installée (Mitro) n'est plus fonctionnelle. Néanmoins, on peut citer quelques unités de transformation. On dénombre: la transformation du manioc en gari, tapioca et autres dérivés; la transformation des noix de palme en huile rouge; la transformation d'arachide en huile et beignets; la transformation des noix de palmiste en huile de palmiste, une entreprise de décorticage du riz (ESOP Vallée). Ces activités sont pour la plupart exécutées par les femmes ou groupements des femmes.

### **2.2.6.2- Institutions financières ou de micro-finances**

L'environnement financier est marqué par l'inexistence de banques pour la mobilisation de l'épargne en vue du financement du développement local. Les seules structures de micro-finances sont les Services Financiers Décentralisés (CLCAM, DEFI, UNACREP) et ONG qui mobilisent l'essentiel de l'épargne des producteurs, commerçants et artisans en vue du refinancement de leurs activités. L'accès des populations aux microcrédits est limité par les conditions d'accès qui ne sont pas, pour la plupart, adaptées aux réalités du milieu. Au nombre de ces conditions, il faut citer l'état civil et les garanties.

## CHAPITRE 3 : MODE DE FONCTIONNEMENT DES CREDITS

### CLCAM ET USAGES FAITS PAR LES BENEFICIAIRES

Le présent chapitre expose les acquis de la CLCAM, ses caractéristiques, ses zones d'intervention ainsi que son niveau de connaissance par les populations.

#### **3.1-Historique de la FECECAM**

FECECAM- BENIN, (Faîtière des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel du Bénin), elle constitue un réseau qui œuvre pour le mieux-être de ses membres. Elle est à deux niveaux. Au niveau national, FECECAM-Bénin, à la base, il y a la *Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuel* (CLCAM). Elle est une institution coopérative résultant du regroupement des Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM).

La FECECAM a été créée en 1977 ; elle n'a commencé ses activités qu'en 1978. Elle a connu de nombreuses mutations mais s'est forgée pendant toutes ces années une expertise et une notoriété dans le secteur de la micro-finance. Aujourd'hui, elle couvre toutes les localités du territoire national. Elle est un réseau leader de la micro finance au Bénin.

Elle a pour valeurs :

- l'intégrité et l'éthique des dirigeants et employés ;
- la recherche de l'excellence dans tous les domaines ;
- la solidarité et l'entraide entre les acteurs ;
- l'amélioration des conditions de vie des membres

Elle a pour mission:

« D'offrir aux populations rurales comme urbaines des services financiers et non financiers afin d'améliorer leur condition de vie tout en assurant la pérennité du réseau »

Elle a pour population cible :

Toute personne physique ou morale, résidant en milieu rural ou urbain, ayant difficilement accès aux institutions financières conventionnelles et désireuse de prendre en main la clé de son développement.

Alors, agriculteurs, pêcheurs, éleveurs, artisans, petits commerçants, associations et groupements, salariés du secteur public et privé, etc..forment la population cible.

Elle a pour vision :« Etre un réseau leader de référence dans la sous-région pour le développement socio-économique à la base ».

#### ❖ Les produits et services de la FECECAM

Les membres du réseau FECECAM disposent d'une gamme de produits et services financiers accessibles, en constante évolution et adaptés à leurs besoins.

##### ▪ Les produits d'épargne

La CLCAM permet de constituer de l'épargne sûre et liquide via l'ouverture de compte à savoir :

- les Comptes Sur Livret (CSL) ;
- les Comptes Courants (CC) ;
- les Dépôts Divers à Vue (DDV) ;
- les Dépôts à Terme Patriote (DAT Patriote) ;
- le Plan Epargne Investissement (PEI) ;
- l'Epargne Planifiée (EP).

##### ▪ Les produits de crédit :

La CLCAM permet de réaliser les projets à travers des financements adaptés aux besoins.

- Le Crédit à l'Agriculture, à l'Elevage et à la Pêche (CAEP) ;
- Les Crédits d'Achat des Produits et leurs Stockages (CAPS) ;
- Les Crédits aux Micro Entrepreneurs (CME) ;
- Les Crédits aux Salariés (CAS) ;
- Les Crédits Sociaux (CS) ;
- Les Crédits aux Groupements mixtes (CGm);
- Les Crédits aux Groupements Féminins (CEE, CFC, CAFER).

- Les produits d'assurance (CIF-Vie)

Il s'agit du Régime de Prévoyance Crédit (RPC) ; c'est une couverture améliorée du risque pour les membres emprunteurs et leurs ayants droits. Le RPC est le symbole de la solidarité des bénéficiaires des crédits dans la prise en charge des remboursements en cas de décès et d'invalidité totale et permanente.

- Les services financiers :

- Le virement de salaires/ pensions de retraite ;
- Les virements de fonds ;
- L'ordre de paiement interne ;
- Attestation de solde ;

- Les services non financiers

- L'appui- conseils ;
- La sensibilisation ;
- La formation ;
- L'éducation ;
- Etc.

Les conditions d'adhésion à une CLCAM en général et à celle de Dangbo en particulier par une Association de Crédit (AC) :

- Libérer au moins une part sociale de mille (1000) FCFA pour personne physique et cinq mille (5000) FCFA c'est-à-dire (5) parts pour personne morale.

Il est à préciser que pour les Associations de Crédits (AC) du Crédit Epargne avec Education (CEE) de la CLCAM, les conditions sont différentes, il s'agit de :

- Payer 7155 FCFA/femme de l'Association de Crédit (AC), répartis comme suit :
  - 1500 FCFA de droit d'adhésion ;
  - 2500 FCFA pour épargne à raison de 50.000 FCFA par femme ;
  - 1500 FCFA de part social individuel ;
  - 555 FCFA pour assurance ;
  - 500 FCFA pour frais d'étude de dossier ;
  - 600 FCFA pour épargne personnelle, le jour du placement du crédit.
- Donner deux (02) photos d'identité pour chacun des trois membres (Présidente, Trésorière et secrétaire) du bureau de l'Association de Crédit (AC) et des vues complètes pour chaque Groupe de Solidarité (GS) au sein de l'AC; chaque GS comprend 03 à 05 femmes ;

- Avoir suivi 03 séances d'IEC avec l'animatrice.
- Les conditions d'accès aux crédits CEE :
  - être sociétaire et avoir une épargne préalable de 500FCFA/10.000FCFA dans la CLCAM ;
  - exprimer une demande de crédit en association;
  - mener une activité génératrice de revenus ;
  - remplir les conditions de solvabilité et de moralité requises jugées appréciables par les autres membres du A C et le comité de crédit de la CLCAM ;
  - avoir 18 ans au moins ou être émancipée.

La CLCAM couvre toutes les localités du Bénin. C'est ainsi qu'elle est aussi présente dans la Commune de Dangbo. Elle a été créée en 1998 dans la Commune de Dangbo et assure tous les services cités ci-dessus.

### **3.2-Zone d'intervention de la CLCAM**

La CLCAM intervient dans la Commune depuis 1998 et couvre les sept Arrondissements que compte la commune à travers une seule agence avec un personnel rompu à la tâche. Ce personnel est composé de sept (07) agents que sont : le Chef d'Agence, le chargé de Prêt, le comptable, le caissier, le chargé du recouvrement, le gardien et d'une animatrice. L'animatrice s'occupe de la mise en place du crédit, du suivi des activités des femmes sur le terrain. Elle travaille en amont et en aval du processus du crédit. Elle a en charge 43 Associations de Crédit dans 13 villages dans lesquels elle fait des séances d'IEC aux femmes des AC. Elle s'occupe principalement du crédit CEE qui est l'objet de notre étude. Le tableau suivant présente les localités d'intervention de l'animatrice et les noms des Associations de Crédit.

**Tableau III : Liste des localités appuyées par la CLCAM de Dangbo et faisant le crédit CEE.**

N°	Localités	N°	Noms des groupements	Observations
1	Akpamè	1	Mifilinjésus	04
		2	Yachénagbo	
		3	Kponjésus	
		4	Mahoudofinin	
2	Akokponawa	5	Sissiwanou	06
		6	Sindékon	
		7	Mahougnon	
		8	Mwadagbé	
		9	Jésunanblo	
		10	Tadagbé	
3	Saï-Lagare	11	Maoutin	02
		12	Vivotin	
4	Yokon	13	Fifa	02
		14	Edjromindé	
5	Tchoukou Kpèvi(Gbada)	15	Ayomidé	02
		16	Mahougnitato	
6	Zoundji	17	Enagnon	05
		18	Mahoudékon	
		19	Massavo	
		20	Gloire de Dieu	
		21	Yémalin	
7	Agonozoun	22	Nonvignon	11
		23	Jésustigni	
		24	Djidjoho	
		25	Dona	
		26	Mahouwanou	
		27	Dotou	
		28	Aïdékon	
		29	Azognon	
		30	Edjrojésus	
		31	Ifè Oluwa	
		32	Mahoukèdè	
8	Azonsi	33	Miwadjo	01
9	Hanzounmè	34	Kpakpakpa	02
		35	Mifliazan	
10	Fingnikanmè	36	Mahounan	02
		37	Alononba	
11	Kouvè	38	Jésugo	03
		39	Djahou	
		40	Missikouè	

N°	Localités	N°	Noms des groupements	Observations
12	Mitro	41	Maoudjro	01
13	Gbada	42	Tadagbé	02
		43	Maoulomè	

Source : Données de terrain 2018

**Tableau IV :** Liste des localités de la commune de Dangbo appuyées par la CLCAM de Dangbo et faisant le crédit CEE concernées par cette étude.

N°	Localités	N°	Noms des groupements	Observations
1	Akpamè	1	Mifilinjésus	04
		2	Yachénagbo	
		3	Kponjésus	
		4	Mahoudofinin	
2	Akokponawa	5	Sissiwanou	06
		6	Sindékon	
		7	Mahougnon	
		8	Mwadagbé	
		9	Jésunanblo	
		10	Tadagbé	
3	Saï-Lagare	11	Maoutin	02
		12	Vivotin	
4	Yokon	13	Fifa	02
		14	Edjromindé	
5	Mitro	15	Maoudjro	01

Source : Données de terrain 2018

### 3.3- Caractéristiques générales des personnes enquêtées

Les caractéristiques sociodémographiques des personnes enquêtées (les Elus locaux, les groupements de femmes, les époux des femmes bénéficiaires ou non, les enfants des bénéficiaires, les cadres de la CLCAM) sont présentées à travers : l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et la situation matrimoniale.

#### 3-3-1 L'âge

Au sein de l'échantillon, l'âge des personnes enquêtées varie entre 09 et 65 ans.

Mais 60% de ces personnes sont de la tranche d'âge de 25ans à 50 ans.

On peut retenir que la majorité des personnes interrogées sont en activité et sont concernées par les micro-crédits. Par conséquent elles sont en mesure de fournir des

informations adéquates sur les activités financées par cette structure notamment les crédits CEE.

### **3-3-2 Le niveau d'instruction**

Le niveau d'instruction des acteurs interrogés se présente comme suit :

***Tableau V : Répartition des sujets enquêtés suivant leur niveau d'instruction***

<b>Niveau</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
<b>Aucun niveau</b>	87	48,87
<b>Primaire</b>	61	34,27
<b>Secondaire</b>	21	11,80
<b>Supérieur</b>	9	5,06
<b>Total</b>	<b>178</b>	<b>100</b>

*Source : Résultats d'enquêtes de terrain, 2017*

Les résultats inscrits dans ce tableau montrent que tous les niveaux d'études ont été touchés. Mais il importe de noter que les sujets dominants sont ceux qui n'ont jamais été à l'école classique. Ils représentent 48,87 % de la taille de l'échantillon. Aussi faut-il souligner que 34,27% des acteurs interrogés ont au moins le niveau primaire, 11,80% ont le niveau secondaire et 5,06% ont le niveau supérieur. On peut retenir de l'analyse de ces statistiques qu'environ 50% des acteurs interrogés sont instruits tandis que la moitié est analphabète.

### **3.3-Connaissance de la CLCAM par les bénéficiaires**

En ce qui concerne l'année de la création de la CLCAM en général et en particulier celle de Dangbo, seulement 25% des acteurs interrogés sont en mesure de le dire avec exactitude et 75% l'ignorent. Quant à son intervention dans la Commune, 89,94% des personnes enquêtées ont pu le dire et 10,06% le méconnaissent.

S'agissant de la mission et de la vision de la CLCAM, presque tous les acteurs interrogés ont pu les énumérer, à savoir :D'offrir aux populations rurales comme urbaines des services financiers et non financiers afin d'améliorer leurs conditions de vie

tout en assurant la pérennité du réseau et être un réseau leader de référence dans la sous-région pour le développement socio-économique à la base. Ce qui justifie le rôle très important que joue les acteurs en charge de la gestion de la CLCAM notamment l'animatrice dans la sensibilisation des communautés sur l'importance de l'existence de cette coopérative de proximité qui n'est pas trop exigeante, c'est-à-dire adaptée aux analphabètes, cette couche majoritaire de la Commune.

### **3.4-Stratégie d'intervention de la CLCAM**

La mise en œuvre des activités de la CLCAM intervient à travers un personnel rompu à la tâche et composé d'un : Chef d' Agence, un guichetier, un Chargé de Prêt, un comptable, une animatrice et de deux agents d'appui. Pour le crédit qui nous intéresse dans cette présente étude, c'est-à-dire le Crédit Epargne avec Education (CEE), l'animatrice constitue la principale responsable de sa gestion. L'animatrice est une femme instruite de niveau BAC, affectée dans l'agence pour jouer le rôle d'intermédiation social. Le recours à l'animatrice est la stratégie faîtière des interventions de la CLCAM au niveau des communautés en général et des femmes en particulier.

Par ailleurs, l'animatrice a pour tâche de former les Associations de Crédits, de travailler avec tous les AC existants et de susciter la création de nouveaux AC au sein des communautés et elle sert de relais entre la CLCAM et ces AC. Avant le premier placement du CEE pour une AC, elle s'assure qu'il y a eu au moins trois séances d'animation. Elle met en œuvre les stratégies suivantes :

- information, Ecoute, Communication (IEC) pour le changement de comportement car ce crédit a pour particularité l'assurance des règles élémentaires d'hygiène et de l'assainissement des bénéficiaires et de leurs cadres de vie ;
- plaidoyer ;
- approche participative ;
- renforcement des capacités ;
- approche genre et développement.

### **3.5-Les conditions d'accès au crédit CEE**

Pour avoir accès au crédit CEE, il faut remplir les conditions ci-après :

- ✓ accepter d'être sociétaire ;
- ✓ appartenir à une AC formée par l'animatrice dont la taille varie entre 10 et 20 membres ;
- ✓ être d'une bonne moralité et aimer travailler en groupe ;
- ✓ être capable de payer l'épargne préalable ;
- ✓ être en mesure de participer aux réunions par quinzaine ;
- ✓ être capable de réunir par AC le droit d'adhésion.

### **3.6-Critères pour bénéficiaire du crédit CEE**

Trois critères fondamentaux permettent de bénéficier de ce crédit CEE. Il s'agit premièrement d'être une femme et ayant au moins 18 ans ou être émancipée ; la seconde condition est l'appartenance à une AC et la troisième est d'avoir au moins une Activité Génératrice de Revenus.

### **3.7-Modalités d'octroi et de remboursement du crédit CEE**

S'agissant des modalités d'octroi et de remboursement des crédits, le délai de remboursement est de deux (2) semaines à la CLCAM et le montant octroyé par la CLCAM aux AC varie entre 50.000 à 500.000F. Avant les deux semaines, les femmes des groupements se réunissent entre elles pour faire un pré-remboursement qu'elles mettent sur le compte de l'AC. Ce qui facilite le remboursement à terme à la CLCAM. La caution solidaire exige que, si un membre de l'AC est défaillant, les autres membres se cotisent son montant dû pour être en règle vis-à-vis de la CLCAM ; sauf en cas de décès où c'est l'assurance qui le supporte. Il est à préciser qu'il y a deux générations de crédits CEE. Le montant de la première génération de CEE est inférieur ou égal à 150.000FCFA et celui de la deuxième génération varie entre 151.000FCFA et 500.000 FCFA. Le taux d'intérêt pour le crédit CEE est de 18%. C'est une politique dont la vision est d'assurer l'autonomie financière des femmes. Autrement dit, la CLCAM, à travers le crédit CEE, permet aux femmes

d'assurer leur propre survie, celle de leurs enfants et, par ricochet celle de toute leur famille.

A cet effet, l'animatrice fait un suivi régulier, rappelle la date de remboursement aux femmes. Elle a obligation de leur rappeler en termes de mois, de semaine voire de jour de remboursement. Ce jour de remboursement, les fonds collectés au sein du GF sont remis à une femme déléguée par les autres membres pour faire le dépôt à la CLCAM. A cet effet, les autres membres ont l'obligation d'attendre le retour de cette dernière avant de rentrer chez elles en vue de s'assurer de l'effectivité du dépôt. Les AC, dès la formation, créent leur propre compte à la CLCAM dans lequel, par semaine, elles versent leur épargne. Cette épargne leur facilite le remboursement du crédit en cas de défaillance des membres indécidés.

Si le délai de remboursement passe et qu'un membre empêche un groupement d'honorer son engagement, les autres membres se cotisent et complètent la somme due par le membre débiteur : c'est la pratique de la caution solidaire. C'est là qu'il y a le nivellement par le bas.

Au niveau de la caisse, sur ce crédit CEE, il n'y a presque pas d'impayé selon les statistiques de la CLCAM.

### **3.8-Les dispositions liées à la gestion de la CLCAM**

Pour ce qui est des informations sur les textes internes de l'institution en matière de la gestion financière, la CLCAM sensibilise à travers l'animatrice, ses bénéficiaires en ces termes :

*« Notre argent ne fait pas de cérémonies, ni de libération, pas de dépenses inutiles. Il faut respecter les échéanciers fixés pour ne pas tomber dans les amendes ». Aussi est-il rappelé aux bénéficiaires les processus de remboursement et les différentes sanctions prévues pour la gestion de crédit CEE. Cependant, la perception qu'ont certains bénéficiaires fait dire aux gestionnaires de ce crédit de la CLCAM ce qui suit: « Ce qui nous chagrine davantage, c'est que certaines femmes de groupement, malgré les séances de sensibilisation, prétendaient que ces crédits peuvent être bouffés et payés par les autres membres de l'AC. L'autre difficulté à laquelle nous sommes confrontés est que les activités déclarées par les bénéficiaires ne sont pas*

*toujours les mêmes exercées sur le terrain, ou bien certains bénéficiaires font des crédits par personne interposée ou prennent plusieurs crédits à la fois dans différentes institutions de micro-finance ».*

L'animatrice organise des séances d'information, de sensibilisation et de formation à la bonne gestion des diverses activités économiques pour mieux outiller les femmes bénéficiaires.

Ces séances permettent aux femmes d'être informées sur les modalités d'octroi et de recouvrement des crédits à la CLCAM. De même, les femmes sont sensibilisées sur l'importance de la tenue d'une comptabilité sommaire (les registres de présence et de la comptabilité), de la séparation de la caisse de l'entreprise de leur propre poche.

### ***3.8.1-les séances de sensibilisation des femmes***

Il s'agit d'organiser à l'endroit des bénéficiaires des séances pour discuter avec l'animatrice, des IST, VIH/SIDA et des comportements à adopter pour s'en prémunir. Elles discutent de tous les sujets nécessitant un renforcement des compétences de la vie courante (CVC) c'est-à-dire tout pour un changement de comportement. Elles discutent aussi de la nutrition, de leur santé ainsi que de leur bien-être et de celui de toute leur famille. En somme, elles sont informées des règles élémentaires d'hygiène et de l'assainissement de leurs environnements en général et en particulier de leurs maisons, du suivi de leurs enfants. L'animatrice les sensibilise sur tout ce qui peut hypothéquer le bon déroulement de leur commerce, de leur développement.

### ***3.8.2-Sensibilisation sur la Communication et le renforcement des capacités communautaires***

La CLCAM accorde une grande importance aux communautés. L'idée centrale est d'« offrir aux populations rurales comme urbaines des services financiers et non financiers afin d'améliorer leurs conditions de vie tout en assurant la pérennité du réseau», c'est-à-dire s'enraciner profondément au sein de la communauté, faire de la communauté un acteur-clé de développement.

L'animatrice assure régulièrement la sensibilisation et l'encadrement de ces bénéficiaires de crédit CEE pour une meilleure atteinte des résultats.

### 3.8.3-Sensibilisation sur les Activités Génératrices de Revenus (AGR)

Dans la Commune de Dangbo, 37 Associations de Crédits ont été formées et ont bénéficié de crédits CEE et sont appuyées et encadrées par l'animatrice.

***Tableau VI: Evolution du montant de crédit accordé par an avec le nombre de femmes appuyées par la CLCAM de 2013 à 2017 pour les 06 villages de Dangbo avec leurs 15 Associations de Crédits (AC).***

Période	Nombre d'Associations de Crédits appuyées		La situation des crédits			Nombre de femmes	observations
	1 <sup>ère</sup> Génération	2 <sup>ème</sup> génération	accordés	Recouvrés	Non recouvrés		
2013	52	38	40.703.390	48.030.000	0	<b>279</b>	
2014	33	52	62.343.220	73.565.000	0	699	
2015	37	65	64.417.313	76.012.500	0	802	
2016	17	38	43.915.250	51.820.000	0	408	
2017	20	18	27.653.340	32.526.470	104.470	358	

***Source :*** Réalisé à partir des données fournies par la CLCAM Dangbo, décembre 2017

L'analyse du tableau VI montre que sur les 239.032.513 FCFA accordés aux femmes des AC de ces villages de 2013 à 2017, 281.953.970 FCFA ont été recouvrés, seulement 104.470 FCFA ne sont pas recouvrés dans une seule AC. Ces 104.470 FCFA d'impayés ont été remarqués dans un seul village et cela est dû à l'implication du Chef de ce Village qui s'oppose à toutes pressions de la part de l'animatrice ainsi que des autorités de la CLCAM. Ce Chef Village estime que les femmes ont déjà fait beaucoup d'effort et qu'il n'est plus possible de les gêner outre

mesure. Hormis ce cas particulier d'impayés, nous pouvons déduire que presque la totalité du montant placé pour ce type de crédit est recouvrée. On peut alors conclure que presque toutes les AC respectent les accords de crédit et se mettent en règle vis-à-vis de la CLCAM. La majorité des AC respectent les accords contractuels et ne restent pas redevables à la CLCAM.

### **3.9- Les usages du crédit CEE de la CLCAM**

#### ***3.9.1- L'appréciation faite par les enquêtés de l'appui financier du crédit CEE de la CLCAM***

La quasi totalité des personnes enquêtées trouvent que ce crédit permet de sortir les femmes bénéficiaires de la précarité dans laquelle elles vivaient, et qu'il leur permet de s'occuper de leurs progénitures et du maintien de leurs foyers. C'est dire que le crédit CEE contribue à la satisfaction des besoins de celles-ci et ces femmes de ceux de leurs enfants. Selon une bénéficiaire de ce crédit, *« le crédit CEE est une opportunité de regroupement et de travail en commun. Cela a permis à beaucoup de femmes de développer des activités génératrices de revenu, ce qui du coup nous permet de répondre aux obligations du foyer et de la scolarisation de nos enfants »*. Il est donc évident que les actions d'appui de la CLCAM sont bien perçues et jugées satisfaisantes par les bénéficiaires de ce crédit.

#### ***3.9.2- Les crédits CEE de la CLCAM et le cursus scolaire des enfants***

Durant ces trois dernières années scolaires, plus de la moitié des enfants des femmes (66,67%) bénéficiaires des actions du crédit CEE de la CLCAM évolue normalement. Ceci témoigne de l'efficacité des initiatives du crédit CEE.

L'appréciation de l'évolution scolaire des enfants des sujets enquêtés est présentée dans le tableau VII.

***Tableau VII: Répartition des enquêtés suivant l'évolution scolaire de leurs enfants durant les trois dernières années scolaires***

<b>Evolution des enfants</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentages (%)</b>
<b>Oui</b>	48	66,67
<b>Non</b>	23	31,94
<b>Oui/non</b>	1	1,39
<b>Total</b>	<b>72</b>	<b>100</b>

***Source*** : Résultats d'enquête de terrain, 2017.

On peut retenir de l'analyse de ce tableau que plus de 66% des bénéficiaires ont déclaré que leurs enfants évoluent normalement, tandis que les enfants de 31% des bénéficiaires ne connaissent pas d'évolution et surtout les filles. Ces filles les aident à écouler leurs marchandises. Elles déclarent que c'est dans le souci du remboursement à date du crédit et n'ayant pas d'autres appuis de la part de quelqu'un d'autre, qu'elles sont obligées de demander à certaines de leurs filles, paresseuses, d'abandonner l'école.

### ***3.9.3- Le support des charges scolaires des enfants***

Parmi les enquêtés ayant répondu à la question relative aux personnes qui supportent les charges scolaires des enfants, 56,95 % des bénéficiaires du crédit ont déclaré qu'elles contribuent aux dépenses liées à la scolarisation de leurs enfants. Par contre soit 15,28% de celles-ci supportent la quasi-totalité des charges liées à la scolarisation de leurs enfants.

On peut retenir que la majorité des femmes bénéficiaires participent à l'investissement scolaire de leurs enfants.

### ***3.9.4-Les activités exercées par les bénéficiaires***

Diverses activités sont exercées avec les femmes bénéficiaires des crédits CEE. Ces activités sont catégorisées et récapitulées dans le tableau ci-dessous.

***Tableau VIII : Répartition des enquêtés suivant les activités exercées***

<b>Activités</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage (%)</b>
<b>Jardinage (Agriculture)</b>	11	15,27
<b>Commerce</b>	37	51,40
<b>Transformation</b>	24	33,33
<b>Total</b>	<b>72</b>	<b>100</b>

*Source : Résultats d'enquêtes terrain 2017*

L'analyse du tableau VII montre que 51% des enquêtés exercent le commerce comme activité génératrice de revenus. Ceci s'explique par le fait que le secteur commercial présente moins de risques dans la zone d'étude. Seulement 15% des personnes interrogées exercent dans le secteur primaire, notamment le jardinage. Par contre, 24% des acteurs développent des activités de transformation, à savoir: la transformation des noix de palme en huile rouge et la transformation du manioc en gari. Selon les acteurs interrogés, ces activités sont plus rentables surtout quand on les produit en grande quantité et qu'on les commercialise en période indiquée. Les photos ci-après illustrent la bravoure avec laquelle les femmes exercent leur activité de transformation.



**Photo1** : les femmes de l'Association de Crédit Mahougnon d'Akokponawa en pleine activité de transformation de noix de palme

Source: prise de vue GBASSI, juillet 2017

Cette photo montre comment un travail à la chaîne se fait au niveau des femmes bénéficiaires du Crédit Epargne avec Education (CEE).



**Photo 2** : les femmes de l'AC présentent le manioc avec les matériels dont elles ont bénéficié dans un ancien projet de la commune

Source: prise de vue GBASSI, juillet 2017



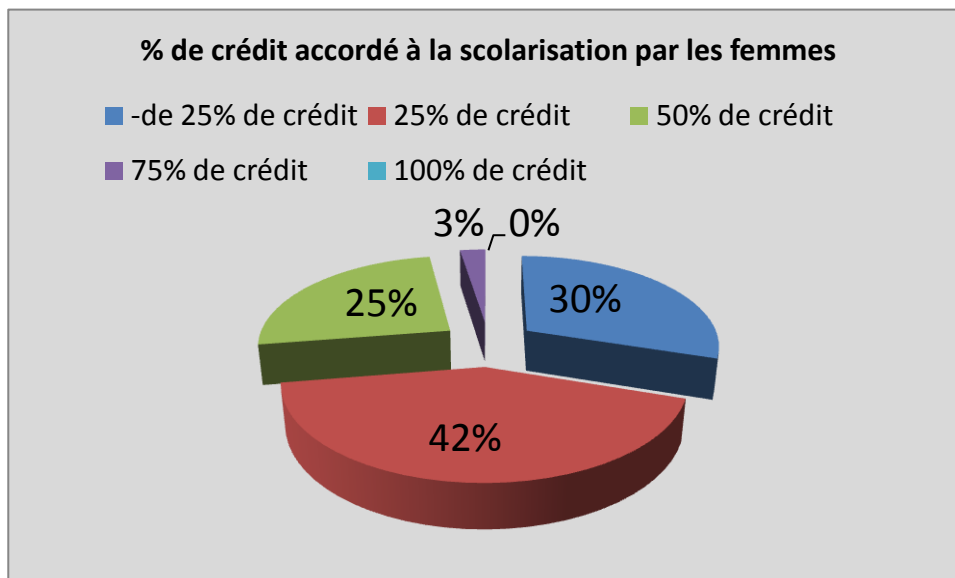
**Photo 3** : les femmes des Associations de Crédit transforment le manioc en gari

Source: prise de vue GBASSI, juillet 2017

Les photos 1, 2 et 3 montrent les différentes activités que mènent les femmes bénéficiaires de crédit. La première indique la préparation de l'huile de palme, la seconde et la troisième montrent les activités de transformation du manioc en gari.

### 3.9.5- Répartition des femmes bénéficiaires de crédit CEE suivant la part du bénéfice sur les crédits affectés à la scolarisation des enfants

La figure ci-dessous présente la répartition des bénéficiaires de crédit CEE suivant la part de crédit affecté à la scolarisation



*Figure 4 : présentation du pourcentage de bénéfice sur crédit accordé à la scolarisation des enfants par les femmes*

**Source** : donnée de terrain, 2017.

Suivant ce graphique, trente pour cent (30%) des bénéficiaires de crédits accordent moins de 25% du bénéfice de leur crédit à la scolarisation des enfants ; 42% de ces femmes accordent 25% du bénéfice de leur crédit à la scolarisation des enfants. Si c'est seulement 2% de ces femmes qui affectent 75% du bénéfice de leur crédit à la scolarisation des enfants, aucune d'elles n'attribue 100% du bénéfice de son crédit à cette obligation.

Au vu de ces statistiques, on peut retenir que 97% des femmes investissent au moins 25% du bénéfice de leur crédit dans la scolarisation, alors que 67% y consacrent au moins 50% du crédit. Il en découle que ces femmes ont aussi comme souci de voir leurs enfants évoluer dans le domaine scolaire. Mais l'atteinte de ce désir est hypothéquée par le souci de rembourser à temps le crédit accordé, lequel souci entraîne parfois le retrait des enfants surtout des filles du système scolaire pour faute de résultats scolaires peu satisfaisants. Ces bénéficiaires suggèrent qu'un délai moratoire de deux (02) semaines leur soit accordé, à toutes les femmes des

Associations de crédits de la première génération pour le premier remboursement en leur sein, et trois (03) semaines au niveau de la CLCAM et qu' un délai d'un mois soit accordé à celles de la deuxième génération pour le premier remboursement.

## **CHAPITRE 4 : EFFETS INDUITS PAR LES CREDITS SUR LE NIVEAU DE VIE DES FEMMES**

Les effets induits par les crédits octroyés aux femmes peuvent être présentés comme suit :

### ***4.1- L'impact de crédit CEE de la CLCAM sur la scolarisation***

Selon la majorité des acteurs interrogés, les appuis financiers ont joué un rôle très important dans la scolarisation des enfants à Dangbo. En effet, les appuis du CEE ont permis aux mères de se prendre en charge et de subvenir aux besoins de leurs enfants. Ces appuis ont favorisé la diminution de la déscolarisation des élèves, notamment des garçons dans la commune. Les bénéficiaires issus des activités génératrices de revenus permettent aux femmes de donner le petit-déjeuner à leurs enfants. La maman qui a une activité génératrice de revenus s'occupe mieux de son enfant et subvient à ses besoins sur tous les plans.

L'octroi de ce crédit participe à l'amélioration quelque peu des taux de scolarisation surtout des garçons, dans les localités d'intervention et au maintien des enfants à l'école, car les femmes, grâce à leurs revenus, arrivent à appuyer financièrement les hommes (leurs époux) dans les dépenses relatives à la scolarisation. On peut retenir que le crédit CEE contribue à l'amélioration des résultats des élèves.

### ***4.2- Autonomisation des femmes des groupements.***

Selon la quasi-totalité des acteurs interrogés, les appuis financiers CEE ont joué un rôle important dans leur participation aux charges du ménage. Ainsi, 48 % des acteurs investissent toute leur économie dans les différentes charges du foyer, pendant que 20% investissent leur économie dans l'alimentation, alors que 16% ont déclaré investir leur économie dans la santé. Ces acteurs ont déclaré que les crédits CEE les ont beaucoup aidés dans leur vie quotidienne ; ils se sentent très à l'aise pour faire leur commerce et contribuent valablement aux charges de ménage. Pour certaines femmes, ce crédit leur a permis de constituer leur propre capital et d'agrandir leur étalage.

Plus de la moitié affirme que c'est grâce au crédit qu'elles sont devenues autonomes financièrement. C'est également pour cela qu'elles s'entendent actuellement avec

leur époux,’’ je n’attends plus mon mari pour payer certaines choses dans mon ménage, je n’ai plus le temps pour les disputes inutiles qui ne me rapportent rien’’ a déclaré un bénéficiaire. Le crédit leur permet de subvenir à leurs besoins et ceux de leurs enfants, leur donne la satisfaction morale de supporter les charges de leurs enfants et de celles des petits enfants dont elles ont la charge. Selon une enquêtée je gère mes enfants sans d’autres personnes, le crédit CEE me permet de compléter l’argent de popote que me laisse mon mari, il permet d’habiller mes enfants qui étaient la risée des gens lors des différentes fêtes de l’année, ce crédit me permet de faire les différentes souscriptions de ma famille qui constituaient autrefois un véritable casse-tête. C’est grâce à ce crédit que j’ai payé progressivement les frais de scolarité de mon garçon qui a eu le BEPC.

Au-delà de cette considération des femmes, il y a leur intégration progressive dans la prise de décision au foyer ainsi que dans la résolution des problèmes du village. Comme le témoigne une enquêtée ‘‘ si j’ai pu être élue aujourd’hui conseillère de mon village, c’est à cause des activités génératrices de revenus que j’exerce et qui me permettent de me faire connaître davantage dans mon village. Je suis connue comme vendeuse d’huile et c’est grâce au crédit CEE, c’est ce qui fait ma réputation dans mon village.’’ Il est donc établi que les appuis financiers CEE de la CLCAM participent largement à l’autonomisation des femmes et à leur épanouissement.

Le développement local, processus de valorisation des ressources locales et ou importées, induit une croissance économique et requiert un minimum de consensus entre les acteurs. L’organisation des activités et des rapports sociaux qu’il entraîne met en évidence une augmentation de la complexité des structures sociales. Les actions du développement local impliquent l’amélioration du niveau, du cadre et du milieu de vie d’une communauté donnée par une intégration harmonieuse des actions entre différents secteurs d’activité. Au Bénin, plus d’une personne sur trois (35,21%) vivent en dessous du minimum vital et une personne sur trois (30,8%) subit encore de nombreuses privations en termes de conditions d’existence et de patrimoine. Une analyse de ces différentes formes de pauvreté, suivant les milieux de résidence, montre que la pauvreté est un phénomène qui sévit plus en milieu rural. L’analyse des facteurs explicatifs de la persistance de la pauvreté, de l’entrée et de la

sortie de la pauvreté montre l'importance du niveau d'instruction, de la branche d'activité, de l'accès au crédit, des infrastructures de base, du revenu initial comme des facteurs favorisant la réduction et la sortie de la pauvreté.

En revanche, la grande taille du ménage (08 personnes et plus) apparaît comme un facteur limitant la réduction et la sortie de la pauvreté.

A cet effet, les gouvernants doivent envisager la mise en œuvre effective des politiques de croissance économique accélérée et de redistribution susceptibles de conduire à une réduction significative de la pauvreté et de donner une impulsion à la marche du Bénin vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), à travers notamment : la promotion de l'économie locale en vue de permettre une réduction de la pauvreté en milieu rural ; la maîtrise de la croissance démographique, en liaison avec la forte corrélation entre la pauvreté et la taille élevée des ménages ; la réduction des inégalités de genre et le renforcement de la politique de microcrédit en vue de permettre l'accès des pauvres, en l'occurrence les femmes alphabètes aux crédits. Ainsi, des questions cruciales de développement, comme l'emploi des jeunes et des femmes, le désenclavement des zones de production agricole, la promotion de la croissance économique rurale, le renforcement des capacités juridiques des pauvres, la réduction des inégalités de genre, la protection sociale et la solidarité seront pris en compte. C'est ainsi que l'on peut espérer le développement local tant parlé par les autorités. Le développement local repose sur une stratégie de développement orientée vers l'action qui valorise les potentialités locales, les acteurs locaux et la dynamique qui les anime, qui stimule les initiatives marchandes ou non marchandes, qui tirent avantage des politiques gouvernementales et de l'aide extérieure. Du point de vue économique, le développement est l'évolution des mentalités et des instructions qui permettent l'apparition de la croissance et sa prolongation sur une longue période. La logique de développement d'une localité tient compte des acteurs au niveau interne, de l'influence de l'environnement externe et reste liée à la demande sociale.

A l'égard des enquêtés dans cette étude, nous avons cherché à savoir la perception des enquêtés du développement, sur notre échantillon, deux tendances se dégagent. Pour les 23,42%, le développement local signifie : la construction de beaux bâtiments

administratifs pour abriter les services publics (écoles, centres de santé, mairie etc.), de bonnes routes des marchés et gares routières, des maisons de jeunes, des aires de jeu ou toutes autres infrastructures socio-économiques. Pour les autres, 76,58%, le développement local attendu de la décentralisation doit aller au-delà des seules constructions qui frappent l'œil car en réalité, à quoi servent de belles salles de classe, si elles manquent cruellement d'enseignants ou si le peu qui y travaille ne peut y dispenser un enseignement de qualité, adapté aux besoins réels de notre société et de l'apprenant lui-même ? Que pourra-t-on attendre de ces centres de santé en manque d'agents de santé professionnellement compétents où l'accueil est des plus rebutants, où font malheureusement défaut des soins de santé adéquats à un coût à la portée des populations qui y sont parfois même rançonnées ou grugées ? Pas à grande chose. Pour cette cible interrogée, ce que veulent les populations se résume en :

- manger à leur faim, des aliments aussi sains, nutritifs qu'appétissants ;
- vivre aussi longtemps que possible, avec une bonne santé assurée, grâce aux soins aussi adéquats qu'accessibles à tous et dans un environnement sain ;
- Disposer d'un emploi durable et générateur de revenus pour faire face aux exigences de survie.

Cette expression de la volonté des populations qui traduit la demande sociale, pose le problème de la stratégie à mettre en place pour y arriver. Donc c'est à cela que les gouvernants à la base sont appelés à penser pour un développement local harmonieux, l'un des moyens pour l'atteinte du vrai développement dont rêve les communautés est, l'octroi du micro-crédit aux femmes. La finalité de l'octroi des micro-crédits reste l'appui au développement économique et social des populations à la base en vue de l'amélioration de leurs conditions sociales. En effet, les micro-crédit de la CLCAM, en particulier le CEE constituent de nos jours une arme puissante en matière de réduction de la pauvreté.

## CONCLUSION

Cette étude relative au sujet choisi permet d'analyser les différentes actions mises en œuvre par le crédit CEE. Il en ressort que les micro-crédits CEE de la CLCAM ont permis aux bénéficiaires de développer des activités génératrices de revenus, en leur assurant une assise financière. Une autonomisation de ces femmes est également notée car des témoignages sont rapportés pour démontrer cette situation.

Aussi faut-il indiquer que l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires a favorisé le renforcement des capacités des femmes en matière d'investissement dans l'éducation de leurs enfants notamment des garçons. S'il est vrai que le niveau de vie des femmes a connu une amélioration, il est aussi vrai que cela a amélioré leur vision de la société, mieux, leur participation à la prise de décision notamment leur intégration dans le groupe des décideurs. Il va sans dire que les crédits CEE de la CLCAM non seulement renforcent le statut de la femme dans la société mais ils dynamisent aussi leur émancipation et raffermirent leur position sociale. Les micro-crédits CEE de la CLCAM aident les femmes bénéficiaires à lutter contre la féminisation de la pauvreté. Une autonomisation des femmes est réellement constatée parce qu'elle est illustrée par des témoignages rapportés sur le terrain.

De toutes ces analyses qui précèdent, il ressort que les différentes hypothèses émises et qui ont servi de piste de recherche sont vérifiées. Car, la plupart des femmes bénéficiaires des actions du crédit CEE de la CLCAM ont avoué que leurs enfants notamment les filles constituent parfois leur main-d'œuvre pour l'écoulement de leurs produits. Aussi a-t-on constaté que les femmes ont développé des activités génératrices de revenus rentables dont les marges bénéficiaires sont investies dans la scolarisation des enfants et dans la réalisation des dépenses de leur foyer et de leur famille. Ces marges bénéficiaires seraient plus intéressantes, importantes pour les bénéficiaires si elles ne sont pas obligées de rembourser les dus de leurs pairs indécates. Le crédit CEE de la CLCAM serait plus rentable aux bénéficiaires si les autorités en charge de la CLCAM pourraient revoir le montant du 1<sup>er</sup> crédit et recruter au moins deux autres animatrices pour un meilleur suivi de ces trente-sept Associations de Crédits, en question dans la Commune. Il faudrait qu'un délai de

latence soit accordé aux femmes avant le premier remboursement pour qu'elles ne soient pas contraintes d'enlever du système scolaire leurs enfants filles. Il faut qu'elles soient alphabétisées au moins dans leur langue en vue de pouvoir tenir la comptabilité de leur gestion. A cet effet, il faut que la promotion de la scolarisation prônée par les gouvernants soit une réalité dans nos Communes afin de permettre l'émergence de la gente féminine, gage de tout développement durable dans les pays en voie de développement comme le Bénin.

## Références bibliographiques

1. Conde, P. (2011), *Evaluation de l'impact du « Programme Education » appuyé par l'UNICEF, sur le développement social du village de Vanhoui dans la commune de Djougou*, mémoire de master en management de projet à IIM, Cotonou Bénin, 112p.
2. Daga, A. (2006), *Contribution des structures de micro finance à la réduction de la pauvreté en milieu rural dans la Commune d'Abomey Calavi*, mémoire de maîtrise de géographie, UAC, 102p.
3. Djima, M. (2003). *Pauvreté et source de financement dans le secteur informel urbain au Bénin*. Cotonou, 43p.
4. Friedman, J. (1996). « Repenser la pauvreté : Autonomisation et droit des citoyens » in *Revue Internationale des sciences Sociales*, N°148
5. Ganhounouto, M. (1987), *Les conditions familiales et leurs répercussions sur la vie scolaire de l'élève*, travail de fin d'études de l'Ecole Normale Supérieure, UNB, Porto – Novo
6. Gbaguidi, S. (2009), *L'institution PADME face à la réduction de la pauvreté dans les arrondissements d'Abomey-Calavi et Godomey (commune d'Abomey-Calavi)*, mémoire de maîtrise DS-A/FLASH/UAC, 105p
7. Grawitz, M.(2004), *Lexiques des sciences sociales*, Paris, Ed. Dalloz, 421p
8. Gbassi, S. (2012), *implication du micro-crédit EDUCOM sur les conditions de vie des femmes et la scolarisation de leurs enfants à Dangbo*, mémoire de maîtrise en sociologie, UAC, Abomey – Calavi, 30p
9. Guy, R. (1968). *Introduction à la sociologie générale 2 : l'organisation Sociale*. Paris 6, Edition HMH ; Ltée. 256p
10. Legonou, S. (2001), *Approche socio – anthropologique de la scolarisation des filles en milieu rural au Bénin : cas de la sous – préfecture de Za-Kpota*, mémoire de maîtrise en sociologie, UNB, Abomey – Calavi, 97p
11. Milano, S. (1988). *La pauvreté absolue*, éd. Hachette. 268p
12. Mogniotte, A. (2002), *La démocratie : idéale ou chimère... quelle place pour l'éducation ?* Paris, l'Harmattan, 105p.

13. Quivy, R. et campenhoudt, V. L.(1995), *Manuel de recherche en Sciences Sociales*, Dumod, paris, 1995,272p.
14. Rose, P. (1988). « *Pauvreté et revenu minimum* » *Revue Recherche des Sciences Sociales : Habitat et Exclusion sociale*, N°108, ed. Fors. Octobre-décembre
15. Simmel, G. (1998). *Les pauvres*. Ed. Française Quadrige, 85p.
16. Strobel, J. (1996). « *De la pauvreté à l'exclusion : Société salariale ou société des droits de l'homme ?* » *Revue internationale des Sciences sociales*. N°148, Juin 1996
17. Tévoèdjèrè, A. (1997). *La pauvreté : richesse des peuples*, Paris, les Editions Ouvrières, 207p
18. Ndikumana, P. (2006), *contribution du micro crédit à l'amélioration du bien-être des femmes : cas des femmes de l'ECHELLES*, mémoire de maîtrise en sociologie, UAC, Abomey – Calavi, 17p
19. Sèwè, E. (1999), *borne fonden et la promotion socio-économique des familles de ouèdèmè-pédah dans la sous-préfecture de comè*, mémoire de maîtrise en sociologie, UNB, Abomey – Calavi, 45p.

# Annexes

## Questionnaire

Les Activités Génératrices de Revenues développées par les bénéficiaires sont dues aux microcrédits de la CLCAM

### I- Identification

Nom et prénom de l'enquêté .....

Age de l'enquêté.....

Tel : .....

Quartier.....

Heure du déroulement du questionnaire :

N°	QUESTIONS	REponses	CODE
	Niveau d'instruction	0=aucun 1=alphabétisée, 2=niveau primaire 3=niveau secondaire 4=niveau supérieur	
	Situation matrimoniale	1 =Mariée 2=divorcée 3=Veuve 4=Célibataire	
	Votre situation matrimoniale a-t-elle une influence sur l'accès aux crédits et l'évolution de vos Activités Génératrices de Revenus?	Si oui, laquelle ?	
	Existence de ménage (Avez-vous un ménage ?)	0=non 1= oui	
	Taille du ménage	1, 2, 3, 4, 5 et plus	
	Etes-vous dans un ménage polygamique ?	0 = non 1=oui	
	Si oui, quel est son impact sur l'évolution de vos AGR.		

### 1- Accès des femmes aux crédits CLCAM

	a. Quelles sont les conditions d'obtention des crédits de la CLCAM ?	0= être femme/homme d'un village de la commune de Dangbo 1= être capable de fournir une garantie 2=autres (à préciser)	
	b. Avez-vous une fois obtenu ces crédits ?	0 =non 1 =oui	
	c. Si oui, à combien de placement êtes vous pour ces différents crédits ?	0 =un 1 =deux 2=trois 3 =quatre 4 =plus de quatre placement	

## 2- Utilisation du crédit CLCAM

	<b>a.</b> Quelles sont les activités que vous menez au sein de votre GF ou association,	0 =agriculture (jardinage) 1=commerce 2 =pêche 3 =élevage 4= fabrication du gari 5= fabrication de l'huile de palme 6= autre à préciser	
	<b>b-</b> Quelles sont les activités que vous menez individuellement ?	0 =agriculture (jardinage) 1=commerce 2 =pêche 3 =élevage 4= fabrication du gari 5= fabrication de l'huile de palme	
	<b>c.</b> Avez-vous d'autres activités secondaires ?	0 =non 1= oui	
	<b>d.</b> Si oui lesquelles ?		
	<b>e.</b> Affectez-vous une partie de votre crédit à ces activités?	0 = non 1 =oui	
	<b>f.</b> Quelle proportion de vos crédits affectez-vous aux besoins scolaires de vos enfants?	1=25%    2= 50% 3= 75%    4= 100% 5= autre	

## 3- Evaluation de la rentabilité des activités

	<b>a.</b> Le crédit octroyé a-t-il permis d'augmenter la taille de votre activité ?	0 =non 1 =oui	
	<b>b-</b> Donnez une estimation des gains tirés de votre activité avant et après l'obtention du crédit	Avant /mois : Après /mois :	
	<b>c-</b> Etes-vous satisfait de ces revenus ? Si non, êtes-vous souvent dans l'endettement ?	0=non 1=oui	
	<b>d-</b> Quels sont les facteurs qui expliquent l'endettement des bénéficiaires malgré les appuis financiers à leur avantage ?		

#### 4- Appréciation du bien être des bénéficiaires du crédit

	<b>a.</b> Participez-vous aux autres charges de votre ménage ?	<b>0=non 1=oui</b>	
	<b>b.</b> Si oui quels sont les formes de dépenses que vous prenez en charge dans votre ménage?	0=aucun 1=alimentation 2=habillement 3=santé 4= tout 5= autre (à préciser)	
	<b>c.</b> A combien peuvent s'élever ces charges par mois ?		
	<b>d.</b> Qu'est ce qui a changé dans votre mode de vie après l'obtention du crédit?		
	<b>e.</b> Ces changements dans votre mode de vie influencent-ils la scolarisation de vos enfants surtout les filles ?		

#### 5- Perte de temps des bénéficiaires lors des placements et des remboursements de microcrédits

	<b>a.</b> En combien de temps les crédits sont-ils placés après le dépôt des demandes?		
	<b>b.</b> Subissez-vous des désagréments lors des remboursements ?		
	<b>c.</b> Quels conseils avez-vous à donner pour éviter les pertes de temps lors des placements et des remboursements de microcrédits ?		

## **Guide d'entretien**

---

Ce guide est adressé aux fonctionnaires de la CLCAM, aux autorités locales et aux personnes ressources (RDR, MAIRE, CV des villages de provenance des femmes, LES CA).

### **1-IDENTITE**

1-1 Nom et prénom :

1-2 Sexe :

1-3 Titre :

1-4 Tél :

### **2- ORIGINE DE LA CLCAM**

---

2-1 Date de création de la CLCAM ?

2-2 Année et objectifs d'intervention ?

### **3- ACTIVITE**

---

3-1 usages des crédits de la CLCAM

3-2 Ces crédits ont-ils des impacts sur le mode de vie des femmes bénéficiaires ?

3-3

- endettement et facteurs explicatifs
- changements

### **4- DEVELOPPEMENT LOCAL**

4-1- développement local (perception des acteurs)

# TABLE DES MATIERES

<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>4</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES</b> .....	<b>5</b>
<i>Liste des tableaux</i> .....	<b>7</b>
<b>RESUME</b> .....	<b>8</b>
<i>Abstract (summary)</i> .....	<b>8</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>9</b>
<b>CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE</b> .....	<b>11</b>
<b>1.1-Problématique</b> .....	<b>11</b>
1.2.1-Hypothèses .....	13
1.2.2- Objectifs de la recherche .....	13
1.2.2.1-Objectif principal .....	13
1.2.2.2-Objectifs spécifiques .....	13
<b>1-2 Justification du choix du sujet et du cadre de la recherche</b> .....	<b>13</b>
<b>1.3- Clarification conceptuelle</b> .....	<b>15</b>
<b>1.4- Revue critique de la littérature</b> .....	<b>17</b>
<b>CHAPITRE 2 : APPROCHE METHODOLOGIQUE ET MONOGRAPHIE DE L'AIRE D'ETUDE</b> .....	<b>20</b>
<b>2.1-Démarche méthodologique</b> .....	<b>20</b>
2.1.1- Nature de l'étude .....	20
2.1.2- L'échantillonnage .....	20
2.1.3-Techniques et outils de collecte .....	22
2.1.3.1. Sources documentaires .....	22
2.1.3.2-Observation .....	23
2.1.3.3-Entretien semi-structuré .....	23
2.1.3.4- Enquête par questionnaire.....	23
2.1.4 Sources orales .....	23
2.1.5- Phase de Collecte des données .....	24
2.1.6- Perspectives scientifiques de l'étude .....	24
2.1.7- Traitement des informations.....	25
2.1.8- Difficultés éprouvées .....	25
<b>2-2- Monographie de l'aire d'étude</b> .....	<b>26</b>
2.2.1-Le cadre physique .....	26
2.2.2- Cadre humain : Historique et peuplement de la commune de <b>Dangbo</b> .....	28
2.2.3- Organisation socioculturelle .....	28
2.2.4- L'organisation sociale et les principaux groupes ethniques.....	29
2.2.5-Organisation de l'espace communal .....	30
2.2.5- Secteur de l'économie locale .....	31
2.2.5.1- Agriculture .....	31
2.2.5.2-Elevage .....	31
2.2.5.3-Pêche.....	32
2.2.5.4- La pisciculture .....	32
2.2.5.5- Exploitation du sable lagunaire et plantation forestière .....	32
2.2.5.6-Commerce.....	33
2.2.5.7. Artisanat, hôtellerie et tourisme .....	33
2.2.5.8- La foresterie .....	34
2.2.5.9- Les activités minières .....	34

2.2.5.10- Le transport .....	34
2.2.6-PME et institutions financières .....	35
2.2.6.1- PME/PMI.....	35
2.2.6.2- Institutions financières ou de micro-finances .....	35
<b>CHAPITRE 3 : MODE DE FONCTIONNEMENT DES CREDITS CLCAM ET USAGES FAITS PAR LES BENEFICIAIRES .....</b>	<b>36</b>
<b>3.1-Historique de la FECECAM .....</b>	<b>36</b>
<b>3.2-Zone d'intervention de la CLCAM .....</b>	<b>39</b>
<b>3.3-Caractéristiques générales des personnes enquêtées.....</b>	<b>41</b>
3-3-1 L'âge .....	41
<b>3.4-Stratégie d'intervention de la CLCAM .....</b>	<b>43</b>
<b>3.5-Les conditions d'accès au crédit CEE .....</b>	<b>44</b>
<b>3.6-Critères pour bénéficier du crédit CEE.....</b>	<b>44</b>
<b>3.7-Modalités d'octroi et de remboursement du crédit CEE .....</b>	<b>44</b>
3.8.1-les séances de sensibilisation des femmes .....	46
3.8.2-Sensibilisation sur la Communication et le renforcement des capacités communautaires....	46
3.8.3-Sensibilisation sur les Activités Génératrices de Revenus (AGR) .....	47
<b>3.9- Les usages du crédit CEE de la CLCAM .....</b>	<b>48</b>
3.9.1- L'appréciation faite par les enquêtés de l'appui financier du crédit CEE de la CLCAM .....	48
3.9.2- Les crédits CEE de la CLCAM et le cursus scolaire des enfants .....	48
3.9.3- Le support des charges scolaires des enfants .....	49
3.9.4-Les activités exercées par les bénéficiaires.....	49
3.9.5- Répartition des femmes bénéficiaires de crédit CEE suivant la part de crédits affectés à la scolarisation des enfants .....	52
<b>CHAPITRE 4 : EFFETS INDUITS PAR LES CREDITS SUR LE NIVEAU DE VIE DES FEMMES .....</b>	<b>54</b>
4.1- L'impact de crédit CEE de la CLCAM sur la scolarisation .....	54
4.2- Autonomisation des femmes des groupements. ....	54
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>58</b>
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>60</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>62</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>67</b>